

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT SOCIOLOGIE

Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies

L'ABSTENTIONNISME ÉLECTORAL EN
MILIEU RURAL
CAS DU DISTRICT D'ANTANANARIVO-AVARADRANO

Présenté par : RAZAFIMANJATO Jean-Marie Félix

Jury: RANDRIAMASITIANA Gil Dany, Professeur

Encadreur : Mr RAMANDIMBIARISON Jean Claude, Professeur

07 Mars 2010

Année universitaire : 2009-2010

Remerciements

*Je tiens tout particulièrement à adresser mes vifs remerciements à toutes les personnes qui m'ont prêté main forte à la réalisation de ce moment, entre autres la professeur **RAMANDIMBIARISON Jean Claude**, par ses précieux conseils et pertinentes recommandations ainsi que le jury, le professeur **RANDRIAMASITIANA Gil Dany**. Sans oublier les parents et les proches pour leur soutien moral.*

Généralités

La tenue des élections libres et crédibles est le garant de la bonne marche de la République, aussi bien à Madagascar que partout ailleurs. Elle reflète également le respect des règles démocratiques qui conditionnent l'exercice du pouvoir et l'équilibre entre les institutions politiques.

En effet, les élections sont l'une des modalités de l'organisation politique pour accéder au pouvoir et à la direction de l'Etat. Dans la théorie démocratique, il est quasi-impossible de gouverner une société ou une organisation par leurs propres membres, c'est-à-dire une démocratie directe, d'où la nécessité au recours de la délégation du pouvoir qui se fait par le biais des élections. Ce qui a fait apparaître la notion de représentativité laquelle pose aujourd'hui, surtout dans les pays africains, le problème de légitimité, source de tensions et de rivalités souvent meurtrières entre les acteurs politiques en présence : le ou les candidats nouvellement élus et ceux de l'opposition mis à l'écart. Lequel remet en cause l'ensemble du système politique et en particulier l'organisation sociale.

« Tout système politique s'articule dans une société hiérarchisée, l'analyse de son personnel pose alors la question des relations avec cet ordre social inégalitaire. Abordé en ces termes, le problème du rapport effectif des groupes sociaux qui s'affrontent dans le champ politique, permet d'éclairer le versant obscur de la politique d'une part , en mettant à jour les fondements matériels de sa puissance et ses biens éventuels avec les autres formes de domination sociale, d'autre part, en faisant apparaître le degré d'autonomie du système politique par rapport aux forces sociales qui structurent la société. »¹

Ceci engendre nécessairement une différenciation au sein de l'organisation sociale, laquelle, à une période donnée, est devenue critique entre gouvernants et gouvernés qui se constituent en de véritables protagonistes sur la scène politique.

Le décalage entre les discours électoraux et l'exercice du pouvoir crée des implosions politiques à tel point que, au fur et à mesure que la situation évolue, les antagonismes survenus au niveau de la classe politique s'amplifient et se durcissent pour finir à des affrontements directs et à des altercations ouvertes.

¹ Cours de sociologie politique

Les relations entre gouvernants et gouvernés dont les membres de l'opposition s'amenuisent dangereusement de par leur complexité, débouchant généralement sur des mouvements sociaux irréversibles. A Madagascar, il y eut le mouvement populaire de mai 1972 après la victoire presque absolue du candidat du Parti Social démocrate, Philibert Tsiranana aux élections présidentielles, précédé par le soulèvement qualifié de jacquerie dans le sud en avril 1971. La première République est tombée en dépit de la forte répression militaire. Deux décennies plus tard, un autre mouvement de masse a mis fin à la Révolution socialiste basée sur le centralisme démocratique de la IIème République remplacée elle aussi par une nouvelle République dont l'objectif était d'instaurer la démocratie. La démocratie à géométrie variable, très caractéristique de la démocratie parlementaire, a écourté le règne de Zafy Albert suite au vote de l'empêchement à l'Assemblée nationale, et a facilité le retour au pouvoir de Didier Ratsiraka.

Ce dernier, encore une fois, fut contraint de renoncer à la magistrature suprême en 2002 à la suite d'un mouvement social né des élections présidentielles gagnées astucieusement au premier tour par l'ex-maire de la capitale, Marc Ravalomanana. Celui-ci, tout comme ses prédécesseurs, n'a pas terminé son second mandat en dépit de l'intense campagne de sensibilisation qu'il a menée en faveur de son projet de société basé sur le MAP ou Madagascar Action Plan. Il a dû abdiquer après la résistance du mouvement politique dirigé par le maire de la capitale, Andry Rajoelina qui, comptant sur ses alliés politiques, se proposait d'instaurer une nouvelle République plus juste. Et là encore, ce fut le début de la décadence de la troisième République.

A chaque fois, les débats sur l'organisation des élections reprennent et les spéculations se multiplient. Mais derrière ces différents mouvements sociaux et politiques dissimulent des faits insoupçonnés qui, avec le temps, resurgissent d'une manière ou d'une autre, pour réorienter le système politique et l'organisation sociale et pour opérer des changements structurels et institutionnels. La divergence des points de vue au sein des partis politiques a suscité des scissions. Des nouveaux partis politiques et associations se créent pour se faire de la place dans les grandes rencontres et conférences d'envergures nationales prévues pour la collecte des propositions en vue de l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Lors des préparations des élections, le gouvernement en charge de gérer la politique publique et l'administration à ses propres perspectives dictées par le besoin du régime. L'objectif étant de rester au pouvoir le plus longtemps possible en misant sur les mécanismes constitutionnels et administratifs.

Un autre fait mérite également d'être signalé. Beaucoup d'électeurs potentiels n'ont pas été portés sur les listes électorales. Ce sont les non inscrits. Et ce pour diverses raisons : omission d'écriture lors du recensement électoral, non possession de carte d'identité nationale et de l'acte de l'état-civil, disqualification volontaire de certaines personnes, changement de résidence. Ceux-ci rejoignent les abstentionnistes dans la totalisation de la population électorale.

Dans ce sens, la remarque de Serge Zafimahova sur l'état de lieu de la situation publié dans le journal Madagascar Laza en date du 25 janvier 2010 est sans équivoque : « la tenue des élections est incontournable mais les tentatives de manipulations électorales comme par le passé sont contraires aux principes d'une élection juste et transparente ».

En guise d'illustration nous donnons des chiffres officiels à la fin décembre 2009 : sur une population totale recensée de 21 286 245, on a 7 615 333 personnes inscrites sur les listes électorales, la population identifiée sans carte d'identité est de 3 073 637 et celle sans acte d'état civil est de 7 186 206. Il faut aussi inscrire les jeunes qui ont eu 18 ans au 1^{er} janvier 2010 jusqu'aux élections. Rien que sur cette base, les élections du 20 mars 2010 ne sont pas crédibles et sont une fuite en avant ». Une date dépassée par les événements.

Celui-ci poursuit dans sa remarque que « pour permettre de connaître l'expression réelle des citoyens, il faut s'assurer de l'existence d'une liste électorale fiable, de l'égalité des chances des candidats à l'élection, de la régularité des opérations électorales, de la sincérité et de la liberté du vote, de l'égalité d'accès aux médias aussi que de la neutralité de l'administration ».

La pertinence de ces remarques ou de ces observations laisse croire que le gouvernement de la transition aura fort à faire pour enrôler tous les électeurs et pour mener sans problème toutes les opérations électorales.

Mais il subsiste un autre problème de taille sur ces élections. Celui de l'abstention. Il s'agit d'un phénomène politique qui se répète à chaque fois qu'il y a des consultations électorales. A Madagascar ou ailleurs, elle atteint une proportion non négligeable dans les résultats du scrutin et fausse tous les sondages et les prévisions des analystes. Le 15 mai 2010, par exemple, la France a connu le plus fort taux d'abstention de son histoire lors du premier tour des élections régionales, estimé à 53,3% pour l'ensemble du territoire. Ce taux a dépassé même les 56% dans beaucoup de régions. Des chiffres évoqués sur la chaîne télévisée France 2. Situation pareille pour le district d'Antananarivo Avaradrano lors des dernières élections où le taux d'abstention avoisine les 60%.

Objectifs généraux

Concernant les objectifs, il s'agit d'apporter notre contribution par le truchement du présent mémoire à l'étude de la sociologie politique en général, et de la sociologie électorale en particulier. La sociologie politique nous mènera à voir les sources de pouvoir et de l'autorité dans le cadre de la sociologie de Weber, de Durkheim, de Parsons et de Poulantzas; tandis que la sociologie électorale nous permettra de procéder à l'analyse des élections à partir des données recueillies et des documents y afférents. C'est-à-dire les élections présidentielles de 2006, les élections législatives de 2007 et les élections communales de 2009. En fait, il consiste dans ce présent mémoire à démontrer les causes réelles ou cachées de l'abstention en milieu rural et périurbain où la culture politique commence à intéresser plus d'un citoyen. Et à les associer, par ailleurs, aux mouvements politiques à caractère périodique qui bouleverse le cours de l'histoire de la Grande Ile.

Problématique

Les élections sont aujourd'hui les seules solutions valables et légales aux règlements de compte entre les partis politiques qui luttent pour la conquête du pouvoir. Elles constituent le gage de la stabilité politique et institutionnelle. Les putschs, les coups d'Etat, les hold up électoraux, la désobéissance civile témoignent de la carence d'autorité et du dysfonctionnement de l'Etat et des pouvoirs publics, incapables d'assumer leur rôle de régulation sociale, politique et économique.

L'organisation de ces élections revient en toute logique au gouvernement, que ce soit en temps d'accalmie politique, autrement dit en période où l'ordre constitutionnel est respecté, ou en période transitoire résultant d'un bouleversement politique. Dans tous les cas de figure, l'abstentionnisme électoral reste toujours un phénomène indubitable. Notre problématique est la suivante :

- L'abstentionnisme électoral ne signifie-t-il pas une réaction, à la fois subjective et objective, d'une partie de l'électorat aux illusions politiques véhiculées dans les idéologies éparses par les partis politiques en lice dans les élections ?
- S'agit-il d'un rejet pur et simple de tout ce qui est politique ou d'une sanction à l'encontre des politiques, notamment ceux qui sont au pouvoir ?
- Ou est-ce le résultat d'une individualisation très poussée de l'anti-citoyenneté face à la corruption politique et à la dégradation économique ?

Hypothèses

Tous ces questionnements nous amènent à formuler les hypothèses suivantes :

L'abstentionnisme électoral est un phénomène politique récurrent de résistance, à la fois, individuelle et collective, contradictoire à la citoyenneté ou à l'action citoyenne que préconisent les politiques et les idéologues officiels.

C'est aussi l'expression réelle d'une opposition manifestée lors des périodes électorales au cours desquelles une partie de l'électorat ne daigne pas participer au vote.

Il reflète le désintéressement de cette partie de l'électorat à toutes les promesses politiques dévoilées pendant les campagnes électorales, aussi alléchantes et prometteuses soient-elles. Ces réactions peuvent également signifier que la majorité des malgaches, de par les traditions psycho-idéologiques héritées des pratiques ancestrales, manifestent une certaine résignation face aux différentes échéances électorales, notamment pendant les référendums à l'issue desquels le OUI l'emporte toujours. Une telle résignation s'explique, qui plus est, par un état d'esprit bien malgache par lequel on accepte les dirigeants élus, quelque soit le taux de participation électorale, comme des Ray aman-dReny. Aussi, se demande-t-on si l'on a encore besoin des élections, puisque les gens au pouvoir sont toujours les mieux placés pour être réélus ou sortir vainqueur lors des scrutins référendaires. En d'autres termes, cet arrière-fond du fatalisme des malgaches constitue une sorte de fondement de la légitimité des pouvoirs qui se succèdent.

Méthodologie

Nous avons opté pour cette étude deux méthodes d'analyse. La première est celle de Merton. Le fonctionnalisme structural qui consiste à analyser un type de phénomène ou une institution quelconque par le rôle ou la fonction qu'ils jouent dans une société donnée, et à déterminer les éléments de contrôle de la structure sociale. Mais cette analyse peut ne pas déboucher sur une quelconque quantification. Toutefois, avec le thème choisi dans ce présent mémoire, nous avons eu recours à des données quantitatives pour pouvoir expliquer, non seulement les fonctions des partis politiques en compétition dans les élections, mais aussi mettre en exergue le rôle des électeurs abstentionnistes dans le processus électoral et dans le système politique global. Une analyse fonctionnelle qui sera complétée par une approche

wébérienne de l'action sociale et de la politique, laquelle cherche, d'une part, à comprendre et à interpréter les faits sociaux et, d'autre part, à trouver les causes des phénomènes et les motivations des acteurs sociaux.

L'autre méthode est celle de l'analyse historique qui va nous permettre d'en savoir plus sur le déroulement des élections à Madagascar, et ce à partir des documents officiels et des ouvrages relatifs à l'histoire de la grande île. Il s'agit d'une démarche nécessaire puisque les élections ne sont pas des réalités constantes. Elles dépendent du contexte politique et des circonstances qui prévalent dans le pays.

A ces deux méthodes d'analyse viennent s'ajouter les enquêtes personnelles menées auprès des personnes ciblées, notamment par le moyen des entretiens directifs et des questionnaires. Pour ce faire, et pour plus d'objectivité, nous avons procédé à l'utilisation de l'échantillonnage aléatoire selon la méthode probabiliste. Autrement dit, on choisit au hasard les personnes à interroger et celles à qui on a adressé les questionnaires. Lors de l'enquête, une cinquantaine de personnes ont été interrogées, soit à partir des questions directes relatives à l'objet de notre étude, soit à partir d'un questionnaire préétabli destiné à des personnes aptes à rédiger des réponses.

Tout d'abord, concernant la catégorie socioprofessionnelle ou le genre d'activités qu'elles exercent. Sur les 40 personnes enquêtées, 10 sont commerçants, 15 paysans, 10 artisans, 3 instituteurs, 5 chauffeurs de taxi, 7 ménagères. 27 % sont du sexe féminin. L'âge moyen est de 41 ans. La taille moyenne des ménages est de l'ordre de 5,6. Faut-il remarquer que dans beaucoup de zones rurales d'Antananarivo, certains paysans se sont adonnés à d'autres activités complémentaires plus lucratives comme le petit commerce, les travaux de bâtiments, le gardiennage, la briqueterie, entre autres.

S'agissant du domaine politique, 7 personnes dont 3 femmes ont confirmé leur appartenance aux partis politiques ; 29 ont voté régulièrement lors des élections ; 13 ont préféré s'abstenir. 42 d'entre eux sont inscrites sur les listes électorales et 17 se sont intéressées à la politique. Puisqu'il s'agit d'élection, nous avons mené notre enquête auprès des personnes en âge de voter et plus.

Quant aux lieux d'enquête, nous avons choisi 5 communes sur les 12 qui composent le district d'Avaradrano, à savoir Sabotsy Namehana, Ambohimanga Rova, Ambohimangakely, Talata Volonondry et Manandriana. Ceci par le simple fait de leur proximité à la ville d'Antananarivo où ont toujours débuté les changements politiques à Madagascar.

En sillonnant ces communes, notre constat est tel que le paysage a beaucoup évolué, notamment sur le plan morphologique. En effet, le chef lieu des communes s'urbanise grâce

aux nouvelles constructions de type moderne et où le développement démographique a pris une proportion importante. Ce qui fait qu'elles constituent «un réservoir électoral» inestimable très convoité par les politiciens.

Notre démarche s'est passée de la manière suivante. On a demandé à quelqu'un qu'on a rencontré au hasard pour lui poser des questions sur le sujet. Si l'interlocuteur accepte de répondre, l'enquête est engagée. Soit, on procède à une série de questions- réponses à l'issue de laquelle on aura une vision globale de la personne enquêtée sur les élections et sur sa position politique. Soit, on lui donne le questionnaire et il ne reste à faire qu'à attendre la fin du remplissage des cadres de réponses. Le cas contraire, on abandonne et on recommence avec une autre personne. Et ainsi de suite.

Puisqu'il s'agit de politique, bon nombre de personnes ont préféré se taire ou s'abstenir à émettre un quelconque raisonnement, plus particulièrement les paysans qui se disent n'avoir rien compris des conflits politiques qu'ils jugent être une affaire des urbains ou des intellectuels. Aussi, 13 personnes n'ont-elles pas daigné donner leur avis.

Par contre, pour les personnes intéressées à la politique, il n'y a pas le moindre problème. Tout s'est bien passé sans aucune arrière-pensée et sans aucune ombre de doute. Les réponses ont été claires et nettes. En effet, 17 ont répondu convenablement et sincèrement.

Nous avons eu également recours à l'internet pour compléter le tout, notamment en ce qui concerne les données officielles autres que celles fournies par les collectivités locales. Cependant, il convient de faire remarquer qu'à défaut d'une réactualisation de ces données au niveau de la Haute Cour Constitutionnelle, elles sont très limitées.

Le présent mémoire comporte trois parties. La première porte sur le cadre théorique relatif à la politique en général. La question de légitimité et de légalité, la notion d'autorité et de pouvoir, les institutions politiques ainsi que le concept de pluralisme politique y seront développés. La seconde partie décrit l'histoire des élections à Madagascar et traite de la statistique électorale à partir des données recueillies auprès du district d'Antananarivo Avaradrano. Enfin, la troisième partie sera axée sur l'analyse de l'abstentionnisme électoral et ses impacts sur les pratiques politiques à Madagascar.

Partie I : Cadre théorique

Nous réservons cette première partie au cadre de la recherche portant essentiellement à la conceptualisation relative au domaine de la sociologie politique et de la sociologie électorale.

Par politique, on entend, bien entendu au sens générique du terme, l'ensemble des pratiques, faits, institutions et déterminations du gouvernement, ou encore, la manière d'exercer l'autorité et le pouvoir dans un Etat ou une société donnée. Pris dans un autre sens plus large, le terme de politique peut être considéré comme un courant d'idées ou idéologie qui détermine les principes et les conduites propres à un groupement d'individus organisés dont l'ultime objectif est de participer à la lutte pour le pouvoir par le biais des élections. Ainsi, on parle surtout de parti politique.

Dans la terminologie courante, l'élection est à la fois une organisation collective et un acte individuel dont le but est de parvenir à la désignation des membres d'une assemblée. Organisation collective dans ce sens qu'il s'agit d'une affaire concernant les collectivités et le pays tout entier et relevant de l'administration centrale. Un acte individuel dans la mesure où le vote en tant que tel ne s'exécute que par un seul et seulement un individu qui a les droits civiques requis selon la règle de « un homme, une voix ». Autrement dit, le vote est un moyen démocratique par lequel tout citoyen libre effectue son choix pour désigner le ou les candidats appelés à siéger à la magistrature suprême ou au sein d'une institution politique.

Aussi, dans un premier temps, parlera-t-on de la légitimité et de la légalité du pouvoir, puis successivement de l'action politique, de la propagande, et enfin, de la démocratie et du pluralisme politique.

I-1 Légitimité et légalité du pouvoir en question

La légitimité et la légalité font toujours l'objet des débats des plus controversés dans le microcosme politique lorsqu'une crise politique survient dans le pays. Les partisans de la légitimité ou légitimistes s'accordent à croire, quelles qu'en soient les circonstances, que les actions politiques engagées sont amplement justifiées à un moment donné, conformément aux aspirations populaires revendiquées par ceux-là même qui s'opposent au régime en place, prêts à tout pour parvenir à leur fin. Contrairement aux défenseurs de la légalité ou légalistes qui sont favorables au maintien de l'ordre légal établi ou réclament le retour à l'ordre constitutionnel pour assainir la situation politique effervescente.

Madagascar a traversé ces quatre dernières décennies une série de bouleversements sociaux et des guerres civiles. En 1972, 1991, 2002 et 2009, les discordes politiques ont inéluctablement conduit à la faillite des régimes jugés despotiques et totalitaires et au changement de République avec tout ce que cela comporte : nouvelle idéologie, nouvelles institutions, nouvelles orientations économiques, nouvelle diplomatie.

La légitimité et la légalité du pouvoir décadent perdent toute leur valeur constitutionnelle et disparaissent pour donner lieu, il va de soi, à une nouvelle légitimité et une autre forme de légalité que la République naissante impose.

Les politiques qui ont connu « le tournant linguistique », « la découverte de la discursivité et de la textualité »¹ pour mobiliser et haranguer la foule motivée par la cause du mouvement, usent des discours persuasifs et informatifs pour préserver et entretenir le plus longtemps possible l'enthousiasme grandissant et la ferveur de leurs partisans.

Le modèle théorique de GRICE² basée sur le principe de coopération trouve toute sa véracité. Principe selon lequel il existe 4 maximes. Maxime de quantité : informations optimales ; maxime de qualité : sincérité du ou des locuteurs ; maxime de pertinence : parler à propos et cohérence interne ; maxime de manière : clarté, limpidité, langage cartésien, discours logique.

On en sait beaucoup avec le Pasteur Richard Andriamanjato et Manandafy Rakotonirina, deux grands leaders des Forces Vives, lors des événements de 1991 pour faire tomber « le mur de Jéricho », c'est-à-dire renverser le régime de la IIème République. Avec Marc Ravalomanana qui a mis fin à l'hégémonie du parti-Etat Arema en empruntant un extrait de l'Evangile de saint Marc – ne craignez rien, ayez seulement la foi-. Et avec Andry Rajoelina³ qui est arrivé à casser le monopole du pouvoir du parti TIM et à la gestion générique de Marc Ravalomanana en vulgarisant une chanson évangélique du groupe Saotra sy dera intitulée « Iny lalana iny » qui signifie littéralement ce chemin-là.

1-Cours de méthodologie qualitative.

2-idem

3- Fondateur de l'association Tanora Gasy Vonona

Hommes de communication comme ils le sont, ces leaders politiques n'hésitent pas à jouer le tout pour le tout pour parvenir à leur objectif : prendre le pouvoir en place, instaurer une transition institutionnelle et un ordre politique extraconstitutionnel. La référence à la bible est devenue à la mode pour rehausser la bravoure des chrétiens dans la lutte politique, la présence du FFKM (Filan-kevitra ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara) aidant.

Le mouvement de mai 1972 sur l'avenue de l'indépendance est mis à l'exception. La rhétorique politique et la communication langagière orientées vers le communisme et l'anticapitalisme ont battu en brèche la social-démocratie essoufflée par la guerre de leadership entre les chefs politiques. Philibert Tsiranana, pris en tenailles entre la pression populaire et l'action politique des dissidents du PSD menée par RESAMPA André, est obligé de démissionner et de passer, après un vide de pouvoir de 24 heures, les pleins pouvoirs au Général Gabriel Ramanantsoa qui a formé un gouvernement militaro-civil où deux tendances politiques se sont progressivement dessinées. La réorganisation des collectivités locales sur la base du fokonolona initiée par le colonel Richard Ratsimandrava alors ministre de l'Intérieur réputé pour ses émissions titrées « Ala olana » sur les ondes de la radio nationale. Et le centralisme démocratique inspiré du socialisme scientifique proposé par le capitaine de frégate Didier Ratsiraka qui était à l'époque ministre des Affaires étrangères. Son palmarès fut d'avoir révisé l'accord de coopération avec la France et orienté la diplomatie malgache vers les pays socialistes, en particulier l'ex-Union des Républiques Socialistes Soviétiques, la Chine et la Corée du nord. Tous les deux étaient de véritables génies de l'oralité. Le premier par son franc-parler devant ses interlocuteurs qu'il a rencontrés lors de ses multiples tournées et visites de localités à travers la Grande île. Le second par ses capacités de négociations sur le plan diplomatique.

En reprenant le propos de Bronckart (J.P)¹ sur le fonctionnement du discours, il définit le discours politique comme ayant pour but d'intervenir dans un débat public sur un problème d'actualité en vue de convaincre un groupe précis de personnes d'une certaine position politique. Le discours est produit dans un cadre d'institution politique (affrontements de classes et de groupes sociaux organisés en partis, syndicats, groupements dans le cadre d'un Etat) par un acteur politique (organisation ou personne la représentant). C'est à travers ces discours et communications langagières que se traduit la distorsion politique sur les notions de légitimité et de légalité. L'exemple le plus typique a été celui qui s'est passé en France au début de l'année 1940, quelques mois après le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

¹ Cours de méthodologie générale

En effet, le Général De Gaulle a déclaré qu'il incarnait dans sa personne la légitimité française¹. S'il s'agissait d'une déclaration historique face aux visées expansionnistes de l'Allemagne nazie. Et il continua de s'expliquer que cette légitimité est profonde, celle qui possède un point de la représentation multiple des tendances, des sentiments, des opinions, des institutions qui tendent au contraire à s'unir. Cette légitimité est, donc, pour le Général, une manière de justifier sa personnalité politique devant la population française qui sentait venir la menace d'une guerre qui s'annonçait rude et longue ainsi que le danger imminent d'une annexion allemande.

I-1-1 Sémantique de la légitimité

« Le dictionnaire de Littré, d'ordinaire si éclairant, ne nous est pas ici d'un grand secours, car, il indique que tout ce qui est légitime, c'est ce qui a un caractère de loi et de légitimité, c'est la qualité de ce qui est légitime ». Le même dictionnaire mentionne l'autorité légitime, pouvoirs légitimes, on pouvait dès lors penser qu'il s'agit de l'autorité légale, des pouvoirs légaux. Il faut quand bien même reconnaître que l'idée de légitimité véhicule une conformité à certaines règles. Pour le dictionnaire Larousse, la légitimité est la qualité de ce qui est fondé en droit, fondé en justice et en équité. Il existe entre ces deux définitions une forte ressemblance : la légitimité est justifiée par l'existence des règles et des droits. Elle relève du domaine juridique. Tout ce qui n'est donc pas conforme aux règles et aux droits est illégitime ou non légitime.

L'ouvrage précité -L'idée de légitimité- précise toutefois qu'il existe des gouvernements qui se prétendent légitimes et qui sont reconnus comme tels par leurs partisans, sans disposer cependant d'une puissance réelle sur un territoire quelconque. Comme c'est le cas du gouvernement de Charles De Gaulle installé en Angleterre en 1940 où il refuse l'amnistie et lance un appel à la résistance depuis Alger, ville de création du comité français de libération nationale, noyau du futur gouvernement provisoire installé en France en août 1944. Ou encore comme les gouvernements dits en exil qui essayent de prouver leur légitimité à travers les médias en se réclamant d'une idée morale supérieure au droit établi. Ce qui veut dire que dans certaines situations, tantôt cette idée de légitimité est rattachée au mode

¹L'idée de légitimité. Paris PUF. 1962, p.1

d'établissement de tel ou tel gouvernement, tantôt on l'applique d'une manière plus large au pouvoir originaire de l'Etat, aux fondements même de la vie sociale.

Mais il arrive à un moment donné que la question de légitimité se présente à l'occasion des manifestations particulières ou inattendues d'un pouvoir dont la légitimité de principe n'est pas contestée. C'est ce qui s'est passé à Madagascar à plusieurs reprises après la fin d'un soulèvement populaire et l'accession au pouvoir d'un groupe de personnes. Et une telle légitimité est, à chaque fois, reconnue par le « peuple » et leurs partisans comme déjà une première victoire politique et un premier pas vers le changement de régime et de projet de société. Et aussi considérée comme un véritable facteur de stabilité.

I-1-2 La légalité par rapport à la légitimité

La question est donc de savoir si on peut prendre le critère d'adhésion populaire comme fondement de la légitimité. Or, selon la déclaration des Droits de l'Homme, seule la loi représente l'expression de la volonté générale. Et qui dit loi, dit bien entendu, légalité.

Pour Paul Bastid, professeur à la faculté de Paris, dans l'ouvrage intitulé « l'idée de légitimité », il distingue la légalité formelle d'un gouvernement et le légitimisme démocratique. Pour le cas de la IV^{ème} République française, en 1958, il souligne que bien que le gouvernement fût toujours un gouvernement légal, il avait perdu sa légitimité du fait de son impuissance. Mais il arrive également qu'un gouvernement soit tenu pour illégitime simplement parce que sa constitution n'a pas obéi en tous points à la légalité formelle. Par contre, un gouvernement fût-il établi selon la norme démocratique fondamentale n'est pas sûr de voir sa légitimité reconnue. Ce qui fait que dans la théorie démocratique, la ligne de démarcation entre légalité et légitimité est parfois incertaine.

Selon un autre Professeur de l'université d'Oslo, Frede Castberg, l'accord de l'opinion fait de la légalité le critère suffisant et public de la légitimité, en employant le mot de légitimité en un sens dérivé, pour désigner ce qui est conforme à la volonté du législateur à la loi. Légitime devient l'équivalent de légal car l'opinion est un fait, qu'elle soit l'opinion du peuple, l'opinion de la majorité ou l'opinion unanime de poursuivre que c'est assez dire que l'opinion à elle-seule ne suffit pas, car, c'est l'opinion raisonnable du peuple, ou l'opinion

libre du peuple, c'est-à-dire, une opinion fondée en valeur, qui est créatrice et fondatrice de la légitimité¹.

Dans tous les cas, la légitimité et la légalité sont des attributs du pouvoir. A Norberto Bobbio², un autre professeur d'université à Turin de poursuivre que lorsqu'on exige qu'un pouvoir soit légitime, on demande que celui qui le détient ait un titre pour le détenir, lorsqu'on invoque la légalité d'un pouvoir, on demande qu'il soit exercé justement, c'est-à-dire d'après des lois établies. Le pouvoir légal est un pouvoir, dont l'existence est juste. La légitimité est la perspective d'où se place d'ordinaire le sujet.

Dans la théorie wébérienne³, le pouvoir rationnel est un pouvoir dont la légitimité est fondée sur la légalité de son exercice, autrement dit, un pouvoir qui est légitime par le seul fait d'être légal. Contrairement à la théorie de Hobbes, auteur de Léviathan (1657), selon laquelle la légalité de l'exercice du pouvoir dépend exclusivement de la légalité du titre du pouvoir, en bref, un pouvoir est légal lorsqu'il est légitime, ou même, il est légal quelque soit l'extension de son exercice, par le seul fait d'être légitimée. L'exercice du pouvoir relève de l'action politique et de l'autorité. C'est ce qui nous mène dans la section suivante.

I-2 Action politique et pouvoir

L'action politique et l'autorité font partie des phénomènes ou faits politiques en liaison avec les phénomènes sociaux, tout comme les institutions politiques.

I-2-1 L'action politique

Ce sont les objets d'étude par excellence de la sociologie de la politique⁴: elle les étudie en tant que créations et comportements spécifiques, et donc observables, des sociétés humaines. Pour ce faire, «elle recherche des analogies de façon à mettre sur pied une typologie des évènements, des institutions, des structures en même temps qu'une typologie des conduites, des motivations et des impulsions». Et que «toute la hiérarchie et la diversité des structures politiques aboutissent à l'Etat, institution politique suprême contenant l'ensemble des autres et d'où celles-ci tirent théoriquement au moins, leur existence, leur autorité ou leur investiture »⁵

¹ Op-cité p.28

² Co-auteur de l'idée de légitimité. Paris PUF 1967

³ Max Weber, Economie et société x

⁴ Gaston Bouthoul « Sociologie de la politique » PUF 1965, p.7 et p.9

⁵ Op-cité p.24

Tout ceci n'est, en fait, que le résultat de l'action politique globale selon un contexte donné au niveau de la structure sociale. Elle se traduit par des conjonctures sociopolitiques engendrées par des contradictions et des conflits sociaux. Elles constituent les événements qui affectent inexorablement la vie de l'Etat, de la société. Ou tout simplement de la « Polis ».

Gaston Bouthoul¹ donne ainsi une typologie des événements qui, faut-il le rappeler, sont le résultat de l'action politique :

Les événements fonctionnels présentent, en général, une périodicité bien définie, prévue par des lois organiques ou administratives.

Les événements de portée historique. Ce sont les événements qui sortent de l'ordinaire. Ils correspondent à des fluctuations anormales de la conjoncture, ou à des aspects imprévus. Ils apportent des variations structurelles sensibles, sans qu'il en résulte cependant de bouleversements véritables.

Et enfin, les événements de portée sociologique. Ce sont les événements qui marquent l'évolution de l'humanité et provoquent le passage d'un type de civilisation à un autre ou tout au moins, de profondes perturbations génératrices de formes nouvelles d'équilibre. En un mot, ils produisent des modifications structurelles à la fois dans la mentalité et les institutions.

Il va sans dire que toute conjoncture ou tout événement n'est pas le fruit d'une parthénogénèse. La conjoncture est la rencontre de certains événements dans le même point. Il existe une relation de cause à effet à travers l'action politique. « Les faits sociaux sont rarement isolés, tout concourt et s'influence dans la vie d'une nation. Aussi la conjoncture matérielle influence-t-elle les idéologies, lesquelles à leur tour sont influencées par elle »².

I-2-2 Pouvoir et autorité

Pouvoir et autorité sont deux terminologies auxquelles il n'est pas aisé de faire de distinction. Communément, elles ne se différencient pas, car, pouvoir signifie autorité, ou gouvernement d'un pays. Dans ce sens, le pouvoir concerne uniquement tout ce qui concerne l'Etat en tant qu'institution politique. Mais l'autorité, au sens large du terme, est un droit ou pouvoir de commander, de se faire obéir. Dans ce sens, elle peut concerner des domaines très variés. Ainsi, dans une entreprise de production, le chef a une autorité inébranlable vis-à-vis de ses subordonnés. Dans une famille, l'autorité parentale à laquelle les enfants doivent respecter. Dans une équipe sportive, le coach détermine la composition des joueurs...

¹ Op-cité p.43

² Op-cité p.39

Sur le plan politique, elle se définit par l'aptitude à se faire obéir quand on commande à raison d'un ascendant exercé par le détenteur du pouvoir¹. Dans ce cas précis, la reconnaissance d'une supériorité dans le commandement entraîne l'obéissance constante et conséquente. Par exemple, l'autorité du dictateur qui se trouve à la tête de la direction de l'Etat est absolue. Le monde en a connu beaucoup à travers l'histoire. Hitler en Allemagne. Mussolini en Italie. Staline en URSS. Kadhafi au Lybie. Fidel Castro à Cuba. Kim Il Sung en Corée du nord. Pol Pot à Cambodge. La liste n'est pas close.

L'autorité implique nécessairement la notion de domination, directe ou indirecte, résultant de la puissance pour obtenir l'exécution, et aboutissant à une dissymétrie sociale entre dominant, celui qui a le pouvoir, et dominés, ceux qui doivent obéir. Le dominant ou la classe dominante selon terminologie marxiste exerce le pouvoir étatique ou politique et gère la société en fonction des orientations idéologiques et des objectifs économiques et sociaux. Le phénomène de la domination politique étant une donnée anthropologique².

On peut avancer une autre définition du pouvoir. Le pouvoir est la capacité pour certains individus ou groupes d'agir sur d'autres individus ou groupes. De là se précise un caractère relationnel du pouvoir. C'est-à-dire une relation entre celui ou ceux qui détiennent l'autorité politique et les administrés ou sujets. La première pouvant déléguer d'une manière ou d'une autre certains droits. Car l'Etat en tant que tel est une institution complexe. D'où la répartition des pouvoirs publics définis comme un ensemble d'autorités. Ainsi, on parle de pouvoir exécutif, pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire.

Mais il n'y a pas que le caractère relationnel du pouvoir. Il existe également la référence à la force qui est constitutive de toute relation de pouvoir. C'est pour ainsi dire que le rapport de force est inclus dans la relation de pouvoir. Ce qui ramène à la conception marxiste de lutte des classes³. Elle est reflète le rapport des forces entre ceux qui sont au pouvoir, c'est-à-dire, les détenteurs du pouvoir de l'Etat et du capital, qui cherchent à préserver à tout prix leurs intérêts- les intérêts de la classe dominante- et les producteurs directs ou les travailleurs qui assurent la bonne marche de la machine économique de la société.

Dans la conception wébérienne, le pouvoir c'est toute chance de faire triompher au sein des relations sociales sa propre volonté, même contre des résistances qu'il faut dépasser ou briser. Le concept de pouvoir qu'on parle ici est une idée légitime et une puissance pour faire

¹ Séminaire sur la sociologie électorale. 2009

² Op-cité

³ Manifeste du parti communiste. Karl Marx (1848)

trionpher sa volonté. Dans la conception durkheimienne, le pouvoir implique une idée de contrainte en liaison avec le principe de légitimité d'une institution. Ce qui suppose, en effet, l'assimilation des valeurs sociales déterminées par les individus à ce que les normes soient intériorisées. Celle-ci a une forte ressemblance à celle de Parsons pour qui le pouvoir est la capacité d'exercer certaines fonctions au profit d'un système social grâce à des méthodes différenciées et des schémas, soit la formation, soit la promesse d'une récompense, soit la persuasion, soit la menace d'une sanction.

I-2-3 les institutions politiques

Les institutions sont, par définition, l'ensemble des organismes et des règles établies en vue de la satisfaction d'intérêts collectifs. Elles sont tout aussi variées et multiples suivant des domaines précis dans la société. Elles ont aussi leur histoire et évoluent avec le temps. Le mariage, la monnaie et les banques, la mode, l'éducation, le « famadihana » ou retournement des morts, les cultes religieux...en sont des exemples parmi tant d'autres. Mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les institutions politiques, en particulier, le pouvoir, l'Etat, la Constitution, les partis politiques, les élections.

D'abord, l'institution suprême, le soubassement de l'Etat si on peut le dire, est la Constitution. Elle est la première loi fondamentale comportant l'ensemble des règles juridiques qui régissent les rapports entre gouvernants et gouvernés et déterminent l'organisation des pouvoirs publics comprenant l'administration publique et l'administration politique.

A cette époque de la modernité, la plupart des pays du monde ont leur propre Constitution. Elle présente des spécificités selon le pays et le régime politique.

Les Etats-Unis ont été le premier pays à disposer d'une Constitution dite fédérale en 1787, à partir de laquelle le premier président de l'Union George Washington, a gouverné et géré le premier Etat américain de 1789 à 1797. Une Constitution qui fait jusqu'à aujourd'hui la fierté des américains. En France, la situation a été quelque peu exceptionnelle. Aussi en 1789, l'Assemblée nationale se déclara constituante et limita la puissance royale par la Constitution de 1791, qui établissait la monarchie constitutionnelle et une Assemblée législative. Puis les Constitutions se succédèrent : celle de 1793 jamais appliquée, puis la Constitution de 1795 et celle de 1799, suivies par la Charte de 1814 et l'Acte additionnel de Napoléon premier en 1815, la nouvelle Constitution de 1848 qui institua la République, le

scrutin universel et une assemblée législative, puis celle de 1852, plusieurs fois modifiée et amendée et « les lois constitutionnelles » de 1875 qui institua la République unitaire. En 1946, l'assemblée constituante à l'époque du Général De Gaulle proposa une nouvelle Constitution ratifiée par référendum qui régit la République Française jusqu'en 1958, puis modifiée par référendum en 1962.

Pour le cas de Madagascar, la première Constitution a été mise en vigueur après la proclamation de l'Indépendance. Celle-ci présente beaucoup de similitudes avec la Constitution française de la IV^{ème} République française.

Les mouvements de grève estudiantine de 1972 qui ont précipité les événements ont débouché vers la mise en place de la République Démocratique de Madagascar doublement orientée par la Constitution de la II^{ème} République et la Charte de la Révolution socialiste malgache,¹ adoptée par référendum en 1975. Puis, la Constitution de la III^{ème} République, elle aussi, adoptée par référendum en 1992 pour la mise en place d'un Etat unitaire et une organisation de l'administration politique basée sur la décentralisation effective.

L'acheminement vers la IV^{ème} République semble être compromis à cause des imbroglios politiques : d'une part, les dignitaires de la Transition s'obstinent à l'organisation des élections pour désigner les membres de l'Assemblée constituante chargée d'élaborer une nouvelle Constitution ; d'autre part, le camp adverse souhaiterait la tenue sans détour d'un référendum constitutionnel. Dans la conjoncture qui prévaut, c'est ce dernier qui a eu gain de cause après la volte-face du président de la transition Andry RAJOELINA.

Le gouvernement et l'administration publique sont deux organes de l'Etat qui s'appliquent à exécuter la politique générale de l'Etat. Le gouvernement, faisant partie du pouvoir exécutif, est une institution dépendante de la situation politique qui prévaut dans le pays. Il est donc changeant en fonction des facteurs, surtout politiques. Dans une République unitaire où le Président de la République détient et centralise les pouvoirs, la composition du gouvernement peut varier d'un moment à l'autre selon la décision de celui-ci, à la fois chef de l'Exécutif et chef de la majorité politique. La participation de l'opposition dans un tel gouvernement est rare.

Contrairement à la République parlementaire qui est fortement dépendante de l'Assemblée Nationale en tant que pouvoir législatif. Le Premier ministre ou le chef du gouvernement est élu par la majorité parlementaire. Il lui revient la responsabilité de former et de reformer le gouvernement si c'est nécessaire en fonction des rapports de force politique.

¹ Livre rouge. Didier Ratsiraka. 1975.

Dans une République fédérale, le gouvernement est stable. Le remaniement gouvernemental n'existe pratiquement pas. Comme c'est le cas aux Etats-Unis où l'opposition joue pleinement son rôle dans tous les domaines de la vie politique de la nation à travers le Congrès et le Sénat.

L'administration publique est chargée de faire fonctionner l'appareil administratif et de gérer les affaires publiques selon des règles juridiques comprises dans le droit administratif. Elle comprend l'ensemble du fonctionnariat dans lequel les postes de hauts emplois de l'Etat sont occupés par des personnes nommées en conseil des ministres. Le gouvernement change, l'administration publique reste.

Il existe également d'autres institutions politiques qui méritent d'être signalées comme la médiation, les observatoires électoraux, les collectivités territoriales.

S'agissant du référendum, en reprenant les points de vue de Michèle Guillaume Hofnung, le référendum est et tend à devenir dans les sociétés modernes un phénomène considérable.¹ Citons quelques exemples d'ici et d'ailleurs. Madagascar a connu de nombreux référendums depuis 1958. Référendum le 28 septembre 1958, référendum sur la communauté française, référendum sur le livre rouge le 21 décembre 1975.

Il constitue actuellement un moyen politique pour la recherche d'un équilibre constitutionnel et produit un certain effet sur l'organisation de l'Etat et implique une hiérarchie des pouvoirs, plaçant le peuple en position d'organe suprême qui représente l'unicité de l'Etat². Il tend à améliorer la démocratie mais n'est pas toujours démocratique. Le référendum est une idée politique qui se prévaut de la logique démocratique et le débat qu'il a suscité aborde trop rarement les problèmes techniques³. L'auteur précise qu'il peut légitimer, soit une cession territoriale, une annexion ; soit fonder une délégation du pouvoir. Une autorité peut également demander au peuple de lui déléguer soit le pouvoir législatif, soit le pouvoir constituant ou toute autre variété existant dans le pays⁴. C'est ce qu'on appelle des domaines référendables. Comme les accords de Maastricht sur l'unification de l'Europe, le projet sur le libre usage de cannabis aux Etats-Unis, l'unitarisme ou le fédéralisme, le régime présidentiel ou le régime parlementaire.

Dans le référendum, on vote pour un acte. Au contraire, dans un plébiscite, on vote pour un homme. Selon toujours Nguyen, le référendum peut être dégénéré en plébiscite ; et dans un tel cas, l'acte existe certes, mais il se trouve relégué au second plan. On se prononce

¹ Op-cité p.6

² Op-cité p.13

³ Op-cité p.13, 14 et 23

⁴ Op-cité p.61

pour accorder sa confiance ou non pour à celui qui a soumis le texte constitutionnel (qui n'est alors qu'un prétexte un homme) à la votation populaire.

Le même auteur précise que le référendum peut être facultatif quand il dépend par exemple de la décision du chef de l'Etat : constituant en cas de ratification par le peuple d'une constitution élaborée par l'Assemblée constituante ou par l'Exécutif, constitutionnel s'il tend à la révision d'une Constitution en vigueur ou législatif s'il tend à faire adopter directement un projet de loi ordinaire ou organique. Et l'échec du référendum entraîne le départ du chef de l'Etat qui a engagé devant le peuple sa responsabilité personnelle pour son succès.

I-3 le pluralisme politique

Le pluralisme politique est un concept désignant la possibilité dans un pays dit démocratique de créer en toute liberté et suivant les dispositions légales un parti politique. On peut également l'appeler le multipartisme dont l'effectivité a eu lieu à Madagascar vers la fin des années 80. Une des conditionnalités associée au libéralisme économique imposées par les institutions de Bretton Woods - le Fonds Monétaire Internationale et la Banque Mondiale - lorsque Didier Ratsiraka a décidé de renégocier les financements multilatéraux occidentaux en abandonnant le socialisme dont le recul a été irréversible partout dans le monde avec l'éclatement de l'URSS à l'époque gorbatchevienne. Depuis lors, le nombre des partis politiques ne cesse d'augmenter à Madagascar.

I-3-1 les partis politiques

Les partis politiques sont les acteurs principaux de la vie politique dans un pays donné. La naissance d'un parti politique est toujours un événement majeur et constitue un pas de plus vers la démocratie. Leur nombre et leur importance varient selon le régime politique.

Depuis 1990 jusqu'à nos jours, Madagascar en compte quelque 320 et la liste ne cesse de se compléter. Dans d'autres pays appelés « les grandes démocraties », leur nombre est limité par des textes règlementaires du fait que les partis politiques doivent obligatoirement faire des déclarations officielles sur leurs ressources financières pour pouvoir bénéficier des subventions de l'Etat. Comme c'est le cas de la France par exemple.

Le pluralisme ou le multipartisme politique trop excessif à Madagascar résulte de l'absence des conditions préalables et de la simplicité de la procédure à tel point qu'on assiste durant ces deux décennies un pullulement des partis politiques sans grande envergure. Le constat est tel que bon nombre d'entre eux n'ont jamais participé à aucune élection faute de moyens financiers pour couvrir les frais et dépenses obligatoires, et aussi faute de moyens humains pour occuper toutes les circonscriptions électorales. Des partis politiques de second ordre le plus souvent obligés de s'allier à d'autres partis politiques pour former un front électoral. Or, leur rôle premier doit être de conquérir le pouvoir à tous les échelons en mobilisant le plus grand nombre d'électeurs. Pour certains analystes politiques, le multipartisme dégénère souvent en régime d'assemblée entraînant dans sa logique l'instabilité ministériel et la chute du régime. Comme c'est le cas en France en 1958.

L'intérêt porté au bipartisme dans certains pays où la bipolarisation de la vie politique garantit le fonctionnement normal du régime parlementaire.

« L'objectif des partis politiques est d'arriver au pouvoir ; les électeurs n'ont pas tous les mêmes préférences politiques. Les différents groupes militants qui composent les partis sont souvent empruntés d'idéologies que les simples citoyens. Ils constituent un contrepois qui interdit à la direction du parti de faire des choix trop cyniques, en versant dans le populisme ou en affichant des positions proches de celles des partis adverses. Les partis politiques définissent leurs programmes électoraux et au final leurs choix de politique publique en fonction des préférences des électeurs. Ce qui n'est pas, en effet, le cas des partis politiques malgaches dont la plupart sont méconnus du public.

Le père Sylvain Urfer, dans l'un de ses ouvrages, signale même que les partis politiques n'assument pas leur fonction de relais entre la société civile et la société politique. L'essentiel de leurs activités est de faire des discours, sous prétexte de sensibiliser la population. Ils ne sont guère à l'écoute des gens, d'autant plus que les citoyens ont, le plus souvent, peur de s'exprimer librement devant les autres.

Le manque de cohérence dans les programmes politiques, les stratégies électorales mal comprises et incompréhensibles, l'implantation géographique très limitée, l'indisponibilité des rares membres à se constituer en comités électoraux, l'absence de charisme du ou des chefs politiques, les alliances faciles et les revirements de positions imprévisibles. Ce ne sont là que des faits très courants qu'on peut observer dans le microcosme politique malgache où

l'éthique et la déontologie font généralement défaut. Des propositions ont été déjà élaborées par quelques uns des leaders politiques mais elles n'ont pas été prises en compte dans les programmes des assemblées officielles.

En réalité, les partis politiques ont une fonction élective ; c'est leur raison d'être même. Un parti politique qui n'a pas l'ambition du pouvoir devrait en conséquence renier son existence. Dans ce cas, le pluralisme politique demeure superficiel.

I-3-2 Démocratie et opinion publique

Selon un fascicule publié par le Komity Mpanara-maso Fifidianana/Comité National des Observations des Elections en 2008, il existe 123 démocraties sur les 193 pays membres de l'ONU. Il ne s'agit pas là d'une seule et même démocratie ; mais le point commun reste la participation du peuple dans la vie politique par le truchement des élections.

Le terme démocratie vient de la combinaison de deux mots grecs : démos qui veut dire peuple et Kratein qui signifie gouverner ou régir. Ainsi d'une manière générale, la démocratie, c'est le gouvernement du peuple ou de la majorité. Et pour en arriver là, il faut aussi passer par la voie des urnes afin de savoir l'ensemble de l'opinion publique, condition sine qua non de la mise en place d'un système démocratique. Autrement dit, le véritable pouvoir vient du peuple, exercé par le peuple, et en vue de ses propres intérêts. Pour les démocrates, la démocratie en tant que régime politique est considérée comme un idéal politique. Cette société civile souligne que « les droits politiques et civils garantissent à chaque citoyen une libre participation à la vie politique de la communauté, comprenant la liberté d'opinion, la liberté de presse et la liberté de se réunir ». Et celle-ci de poursuivre que « les élections constituent l'un des piliers les plus importants de la démocratie ; ce sont les textes du droit électoral qui fixent et définissent clairement l'organisation de ces élections et la manière d'effectuer le décompte des voix pour les attribuer aux sièges correspondants ». Elle distingue deux types de droit électoral ; le droit électoral actif ou le droit de voter et le droit électoral passif ou le droit d'être voté.

Toutefois, pour certains analystes, en l'occurrence Bodin dans son livre « La République » (1576), le vote n'est pas un droit mais une fonction que la nation peut attribuer à qui elle veut, c'est-à-dire aux individus qu'elles estiment être capables de remplir, et la qualité d'électeur n'est qu'une fonction publique à laquelle personne n'a droit et que la société dispense ainsi que lui présentait son intérêt. De ce fait, la fonction d'électeur n'est pas un droit. C'est une fonction électorale limitée, et donc censitaire ou restreint. En remarquant la date de la publication de l'ouvrage, c'était encore l'idée de l'époque, car, tout a évolué depuis que le débat sur la démocratie a pris de l'ampleur.

Mais de là se pose le problème de la représentativité. Et pour cela, l'organisation des élections s'avère incontournable pour désigner les représentants du peuple selon le principe de la délégation de pouvoir.

Qui sont-ils ? Quel est l'enjeu de la délégation du pouvoir ? Une fois élus, seront-ils vraiment capable de jouer pleinement leur rôle de représentants du peuple et de servir la cause de ce dernier ? L'Etat et ses institutions dont la légitimité est reconnue par l'opinion publique parviendront-ils à assurer l'intérêt général, le respect des droits fondamentaux et la répartition équitable des richesses ? Autant de questions qui laissent supposer que la démocratie ne soit pas une simple terminologie.

Comme il a été souligné précédemment, les partis politiques de par leur fonction élective proposent des candidats pour participer à la compétition électorale. Ceux qui sortiront vainqueurs forment l'ensemble des élus à qui sont confiés la responsabilité de faire fonctionner les institutions en toute légalité et de garantir la stabilité politique et la paix sociale. En somme, préserver l'intérêt suprême de la nation. Il n'est pas inutile de signaler ici que depuis un certain temps des groupes de femmes ont commencé à soulever le problème du genre au niveau de la répartition du pouvoir. Elles réclament que les femmes devraient être majoritaires dans le cercle du pouvoir ou dans les différentes institutions de l'Etat. Et ce au nom de l'équité politique. Le débat est ouvert. Par quelle voie ou moyen arriveraient-elles à faire prévaloir le vote féminin dans les différentes élections ? Les femmes politiques feront-ils le poids dans la sélection des candidats qui entreront en lice dans les élections ? Le défi relatif à la concrétisation de l'égalité de sexe lancé par ce mouvement féministe est-il compatible à la donne politique généralement privilégiée pour les hommes ? L'avenir nous fournira les réponses.

Les représentants du peuple devront être issus des partis politiques ou des groupements et associations affiliés. Toutefois il existe une multiplicité de partis si bien qu'il est difficile de savoir lesquels d'entre eux représentent les intérêts du peuple. Les élections demeurent la seule modalité valable pour en savoir plus sur le choix des candidats qui vont devoir satisfaire les aspirations populaires et les desideratas des différentes couches et catégories sociales de la société.

Le mot peuple ou « vahoaka » est trop vague dans sa signification. Les politiques l'utilisent le plus souvent à chaque fois que des occasions s'offrent en eux pour justifier leur position vis-à-vis d'un contexte donné. Notamment pendant les moments de grands bouleversements politiques « Vox dei, vox populi ». entend-on dire à travers les déclarations publiques dans le dessein de mettre les citoyens au diapason des événements et des éventuels soubresauts politiques. Un adage bien connu et usité dans le milieu politique malgache.

Il n'est nullement approprié de confondre le concept peuple à celui de l'opinion publique. Le premier désigne un ensemble non défini et exhaustif où il n'est possible de faire une probable distinction entre les éléments qui le composent. Le peuple signifie, par définition, la totalité de la population de tous les âges qui caractérise la composition démographique d'une société donnée à un moment de son histoire. Le peuple n'est pas la foule, ni la masse. Comme on a l'habitude de le dire. C'est un mot à la fois magique, irrationnel et virtuel que bien des politiques utilisent à tort ou à raison pour se faire une place dans l'opinion publique.

La foule est, en quelque sorte, un tas de personnes regroupées instantanément dans un endroit quelconque pour un motif non déterminé. Une foule des badauds formée à la vue d'un incident mineur n'ont aucune autre motivation que de savoir ce qui s'est réellement passé. Dans une grande place publique comme le marché, les passants qui font des va-et-vient se constituent en une foule hétérogène et mouvante. La masse est aussi un regroupement important d'individus réunis dans un endroit précis avec cette différence près qu'elle vise un objectif réel et certain. Aussi, parle-t-on de manifestation de masse ou d'une organisation de masse dont le dessein est de soutenir une cause consentie par tous. Elle peut concerner le domaine politique, social ou culturel.

Quant à l'opinion publique, la manière de penser la plus répandue dans une société, elle s'érige en une force morale ascendante qui oriente les comportements des individus dont l'interaction aboutit à une sorte de déterminant social leur permettant de discerner en toute conscience les faits sociaux, qu'ils soient isolés ou interdépendants. Ce que les politiques tentent d'influencer, d'une manière ou d'une autre, pour l'assimiler à leur projet afin de gagner une plus large audience et de diviser l'opinion publique en leur faveur. La même société civile indique que l'opinion publique est un instrument de contrôle sur les politiciens qui dirigent le pays. Et elle est importante pour l'opposition, puisque cette dernière n'est potentiellement active face au gouvernement qu'à travers cette opinion publique.

L'opinion publique est changeable et muable. Elle dépend des circonstances et des périodes. Elle n'est pas non plus une pensée unique. Il y a une opinion publique favorable à une idée, au changement, à une tradition, à un événement. Il y a aussi une opinion publique défavorable. Une sorte d'opposition qui refuse d'admettre ou d'accepter le cours des événements ou le cours des choses.

Ce caractère changeant de l'opinion publique est surtout observable pendant les grands moments de bouleversements politiques. La formation des nouvelles alliances des hommes politiques qui sont, hier encore, des ennemis jurés. Le soutien massif d'une grande partie de la population à chaque mouvement populaire. Tout ceci pour dire qu'elle n'a rien à voir avec la démocratie. Même s'il s'agit d'un phénomène indéfinissable qui concerne une majorité de personnes.

La démocratie, par contre, se mesure par les résultats numériques des élections. La participation politique des citoyens prend ici toute sa valeur. Néanmoins, elle peut être totale ou partielle. Elle se traduit par une participation au vote. Toutefois, l'abstention reste toujours significative pendant les périodes électorales. Un phénomène également politique qui a des répercussions dans la vie nationale et dans le contexte politique global.

Pour Le Mong Nguyen, signale dans son ouvrage intitulé « Les systèmes politiques démocratiques » que la démocratie, dans le sens occidental du terme, repose sur la base de deux principes : celui de la souveraineté et celui de la séparation de pouvoir. C'est, d'une part, en fonction de la manière dont la souveraineté est exercée

-par la nation, par le peuple lui-même, par ses représentants- qu'on aboutira à une classification traditionnelle des systèmes démocratiques envisagés sous l'angle des rapports des citoyens avec le pouvoir : système de gouvernement direct, système de gouvernement représentatif et système de gouvernement semi direct. C'est, d'autre part, en fonction de degrés de séparation de pouvoirs, entre le législatif et l'exécutif en particulier, que l'on pourra prendre en compte une autre classification, envisagée cette fois-ci sous l'angle des rapports de des pouvoirs entre eux : système de gouvernement parlementaire, ou présidentiel ou conventionnel.

En conclusion, le problème de légitimité et de légalité du pouvoir suscite depuis bien longtemps des débats contradictoires à n'en plus finir aussi bien entre les analystes politiques qu'au sein des cercles politiques. Il se pose notamment après des mouvements de contestation ou des changements de régime politique caractérisés par des confrontations directes entre les différents protagonistes, dont les partis politiques. Ces derniers changent souvent de camp du fait de la versatilité de leur position idéologique ambiguë et atypique. Conséquence historique inéluctable du pluralisme et d'une démocratie mal comprise.

Partie II : Statistique électorale

Dans cette seconde partie, on verra dans un premier temps l'historique des élections à Madagascar et la marche vers l'indépendance, puis l'examen des données électorales en partant sur la chronologie des élections à Madagascar, et ensuite, l'analyse des données recueillies dans le district d'Antananarivo Avaradrano. Le dernier chapitre est centré sur les principaux facteurs de l'abstentionnisme électoral et les impacts sur les partis politiques.

II-1 Historique des élections à Madagascar

II-1-1 Presse et politique

Le développement de la presse politique a précédé les premières organisations électorales à Madagascar. Animés par leurs ambitions nationalistes engendrées par la situation anticolonialiste qui a commencé à gagner du terrain, surtout en Asie et en Afrique et en connaissance de cause des relations internationales changeantes après la première guerre mondiale (1914-1918), Jean Ralaimongo et ses collègues malgaches et français ont milité pour l'égalité en droit. Fondateur du journal le « Libéré » dont les premiers numéros paraissent au début de 1923, il a réclamé la libération des emprisonnés de la société secrète Vy Vato Sakelika (Fer Pierre Ramification). Il s'était mis en campagne avec l'aide de ses compagnons non seulement pour cette cause politique, mais également contre les exécutions arbitraires et les exactions, la violence physique et la répression coloniale. Une nouvelle forme d'opposition à la colonisation après celle de Menalamba se renforce peu à peu dans la grande île : le Mouvement National Malgache est né.

Stratège confirmé et fin politicien qu'il était, il a su s'entourer d'une équipe de militants éprouvés parmi lesquels Ravoahangy qui, libéré de sa prison des Comores, l'a rejoint à Diego Suarez après l'amnistie. Il y eut également le Dr Raseta, un de ses correspondants basé à Tuléar. Il a, par ailleurs, collaboré avec des « petits blancs » comme Paul Dussac et Dufestin, avec qui il a fondé en 1927 un nouveau journal édité à Diego : « L'opinion ». Quelques mois plus tard, Dussac fonde à Antananarivo « l'Aurore malgache » en collaboration avec Jules Ranaivo et Emmanuel Razafindrakoto.

Dès lors, la montée en puissance du mouvement national, la presse aidant, ne cesse de s'amplifier. Le but ultime étant l'accession des malgaches aux droits des citoyens

conformément aux promesses solennelles faites aux anciens combattants malgaches ayant opéré à la métropole pendant la première guerre mondiale.

L'équipe de Ralaimongo s'étoffait de plus en plus avec Abraham Ranaivo, secrétaire de la section socialiste de Tananarive, un des fondateurs du journal « Réveil malgache », Edouard Planque et François Vittori. La journée du lundi 19 mai 1929 a complètement changé la donne politique de l'époque. Ce fut la date de la tenue d'une conférence publique au Cinéma Excelsior. La discrimination vis-à-vis des malgaches et la réaction policière ont suscité de vifs mécontentements à tel point que quelque trois mille manifestants se mirent en route aux cris de « liberté », « Indépendance », « Madagascar aux Malgaches ».

Ainsi fut apparue pour la première fois l'idée de revendiquer l'indépendance jugée par les colonialistes comme le « péril communiste ». En guise de riposte, le régime de l'indigénat se durcit. Le travail forcé prit de l'intensité. 15 000 personnes mobilisées dans le cadre du SMOTIG pour la construction du chemin de fer de Fianarantsoa à la cote EST (ligne FCE).

Toutefois, Ravoahangy continua malgré tout sa réplique contre la politique coloniale en dépit de l'absence de Ralaimongo, à travers le journal « Opinion » et insista avec obstination sur l'indépendance de Madagascar, devenue le leitmotiv des nationalistes.

Sur le plan international, les deux journaux fondés par Ralaimongo et les membres de son équipe ont été reconnus à l'étranger : l'Opinion et l'Aurore malgache ont accueilli avec enthousiasme le Pacte d'unité d'action antifasciste conclu entre partis socialiste et communiste publié dans le journal l'Humanité du 28 juillet 1934.

Les changements politiques survenus en France ont eu, en conséquence, des effets positifs sur la situation de Madagascar. Le succès du Front populaire aux élections législatives de mai 1936 et la formation du gouvernement du front populaire en juin de cette même année ont quelque peu infléchi la politique coloniale : libération des prisonniers politiques, parution régulière des journaux (avec des articles en malgaches). Le journal « Opinion » devient « La Nation malgache ». Jules Ranaivo eut, lui aussi, son propre journal Ny Rariny. Le syndicaliste Ravoahangy, de son côté, a pu regrouper des syndicats d'ouvriers et des paysans pour faire partie de la Confédération Générale des Travailleurs (CGT) réunifiée en France.

Après tout, la censure de la presse s'assouplit. C'est ainsi que d'autres journaux vinrent renforcer le rang de la presse malgache comme « Mongo » et « le Prolétariat malgache ».

Mais, les choses se sont compliquées en 1939 après l'éclatement de la seconde guerre mondiale en Europe. La répression coloniale reprit le dessus de nouveau dans le pays. L'apparence d'accalmie s'estompa. Le Dr Raseta et son collègue Jules Ranaivo furent de nouveau internés à Moramanga, qualifiés comme des agitateurs politiques. Tout mouvement syndical fut interdit. Et pour des raisons personnelles, Jean Ralaimongo tira sa révérence.

Le gouverneur général De Coppet, favorable au gouvernement de Vichy, après la capitulation de Pétain en 1940, imposa l'isolement de la Grande Ile. Mais celui-ci a été vite remplacé par Cayla, puis Annet. Ce dernier dut s'enfuir, avec son état-major, dans le sud lorsque les britanniques arrivèrent à Tananarive le 23 septembre 1942. En France, la situation empira de plus en plus avec l'arrivée des nazis qui occupèrent tout le territoire. Des foyers de résistance insurrectionnelle s'y formèrent un peu partout pour briser les forces allemandes. Ou tout au moins faire reculer les forces d'occupation.

Selon Pierre Boiteau, dans son ouvrage intitulé « contribution à l'étude de la nation malgache » ed sociales, 1958, « le peuple malgache conserve sa sympathie pour les forces démocratiques françaises. Il accueille avec une joie indescriptible les nouvelles des succès de la Résistance et surtout celle de l'insurrection. ». Dans tous les cas, la presse malgache a réussi un tant soit peu à s'imposer malgré une politique coloniale très restrictive. Des analystes sont amenés à faire croire que la colonisation a apporté une œuvre civilisatrice grâce à laquelle les pays conquis ont pu se doter de nouvelles infrastructures de toute sorte et sortir de leur état de développement arriéré. Mais il y a une chose qu'il ne faut pas ignorer. Les pressions politiques exercées par les partisans du nationalisme et la géopolitique mondiale ont occasionné l'apparition d'un fait nouveau: la nécessité impérieuse de l'organisation des élections à Madagascar.

II-1-2 Les premières élections

La conjoncture internationale engendrée par la seconde guerre mondiale a été favorable aux militants nationalistes malgaches pour se faire prévaloir aux yeux des nouveaux dirigeants français regroupés au sein du Conseil national de la Résistance (CNR). Celui-ci prévoyait dans son programme politique vis-à-vis des pays coloniaux une nouvelle orientation selon laquelle deux députés, pour ce qui est le cas de Madagascar, pourraient siéger à l'Assemblée Constituante dont la tâche principale était d'élaborer la nouvelle Constitution de la République française ou celle de la Communauté française. Les droits politiques complets des citoyens français sont accordés à tous les originaires des territoires français d'outre-mer

sans que cela comporte pour eux l'obligation de renoncer à leur statut personnel. Toutes les fonctions publiques, civiles ou militaires furent désormais accessibles à tous les citoyens et citoyennes qui bénéficièrent de ces droits politiques. C'est ainsi que fut créé le droit à citoyenneté dont bénéficient certaines personnalités politiques et notables locaux. Appelés les citoyens français.

Face à cette nouvelle situation qui s'offrit aux nationalistes malgaches, Ravoahangy et Raseta se préparèrent aux futures élections en créant un nouveau parti dénommé « Restauration de l'indépendance malgache ». Ravoahangy, dans l'un de ses discours, précisa que « vouloir son indépendance ne veut pas dire être antifrçais et nous collaborons avec les autres nations dans un esprit de fraternité et de justice ». Ceci pour ainsi dire et faire croire directement à ses compatriotes qu'il est possible d'être indépendant tout en faisant partie à la communauté française. Un point de vue confirmé plus tard par une proposition de loi présentée devant l'assemblée constituante.

Quant à Raseta, il a élaboré son programme électoral basé sur les mesures économiques et sociales que devrait prendre le gouvernement malgache indépendant. Et Pierre Boiteau de faire remarquer que, déjà, des comités électoraux se constituèrent d'une manière spontanée, et en dépit du suffrage censitaire réservé une certaine catégorie de personnes, les élections ont, sans nul doute, un caractère démocratique.

Un autre parti a été également créé par une partie de la bourgeoisie merina représentée par Ravelojaona : le parti démocratique malgache (PDM). Des candidats libéraux projetèrent également de participer à ses élections.

Les élections au premier tour et au second tour ont eu lieu successivement le 21 octobre 1945 et le 18 novembre 1945. Madagascar est divisé en deux grandes circonscriptions électorales : centre Est et Ouest.

Ravoahangy (centre-Est) et Raseta (Ouest) furent élus au deuxième tour, laissant derrière eux leurs adversaires politiques locaux. Les résultats ont été sans appel.

Ceux rapportés par l'historien Spacensky qui s'intéressait tout particulièrement au phénomène de l'abstention se présentent comme suit. Sur les 44 654 inscrits, 26 675 ont voté dans la circonscription Centre-Est. Pour la circonscription Ouest, sur les 26 637 inscrit, 17 070 ont voté. Soit un taux d'abstention de 46,36%. Au total, il y a eu 43 745 votants sur 71 291 inscrits. Avec un taux d'abstention de 43,52%.

Pierre Boiteau, quant à lui, présentait les résultats d'une autre manière selon le tableau suivant :

Tableau n° 1

circonscription centre EST		Circonscription Ouest	
suffrages exprimés	25506	suffrages exprimés	13920
Ravoahangy	15876	Raseta	5476
Ravelojaona	6833	Vantana Toto	3909
Randriambelo	2756	Razafitsalama	2142
Divers	36	Rakotomalala	842
		Ralaivoavy	817
		Razafy-Randretsa	450
		Divers	364

Source Pierre Boiteau

L'on s'aperçoit d'abord que les deux historiens ont avancé des chiffres différents au niveau des suffrages exprimés. Spacensky expliquait que les électeurs côtiers avaient peu voté par rapport aux nombreux français et Hova éparpillés dans toute l'île à tel point qu'il y eut un grand nombre d'abstention. Boiteau, pour sa part, se limitait à expliquer l'importance des comités électoraux du RIM et l'influence relative du PDM et du candidat administratif en la personne Vantana Toto.

Mais la victoire électorale des deux candidats du RIM est indubitable. Ils vont donc siéger à la première Assemblée Constituante à partir du 10 décembre 1945 où ils ont déposé une proposition de loi qui n'a jamais été considérée et discutée à l'hémicycle.

Saisissant l'occasion de leur séjour parlementaire en terre française, ils ont déposé le statut du Mouvement Démocratique pour la Rénovation de Madagascar (MDRM) en février 1946, dont la présidence revenait au député Raseta. Fort de leur popularité, le parti a vu son audience s'élargir partout dans la grande île. Le seul fait positif et tangible qui ressort de l'Assemblée Constituante est le vote de la loi du 11 avril 1946 abolissant le travail forcé.

Les intrigues politiques qui affaiblissaient la première Assemblée Constituante ont débouché sur le rejet de la Constitution si bien qu'il aura fallu organiser des nouvelles élections pour désigner les membres la deuxième Assemblée constituante.

Raseta et Ravoahangy ont été réélus, dès le premier tour, à l'issue des élections du 6 juin 1946. Une victoire triomphante qui a mis en branle les stratégies de l'administration

coloniale qui s'est mobilisée pour ranimer les ressentiments tribaux en misant sur des pratiques régionalistes.

Voici les résultats de ces élections.

Tableau n°2

circonscription centre EST		Circonscription Ouest	
suffrages exprimés	34880	suffrages exprimés	22972
Ravoahangy	31920	Raseta	13529
Pascal Velonjara	1824	Totolehibe	8507
Rasamoely	937	Raveloson	497
Rasakaiza	127	Ralaivao	213
Andriatsilavoniarivo	20	Divers	122
Divers	52		

Source Pierre Boiteau

Le nombre de voix par les deux candidats MDRM ont plus que doublé par rapport aux élections précédentes, traduisant la montée en puissance du parti dans l'opinion publique malgache. Les rapports statistiques le prouvent. D'abord, les suffrages exprimés ont respectivement augmenté de 40%, soit 9374 inscrits, et de 66% ,soit 9052 inscrits de plus comparés à ceux de 21 octobre 1945 de plus. Pour le candidat Ravoahangy, son score électoral a progressé de 49% et celui de Raseta de 48%. Laissant loin derrière eux tous les autres candidats.

L'administration colonialiste ne se laisse pas faire face à cette déconvenue. Elle a adopté toute une multitude de manœuvres politiques pour briser l'élan du MDRM en quête d'une certaine identité nationale de plus en plus devenue irréversible. Parmi lesquelles la création du parti des déshérités de Madagascar (PADESM) en juillet 1946, dont la présidence a été confiée à Ramambason. Celui-ci se présenta aux élections législatives du 10 novembre 1946.

Une autre manœuvre de genre ethnico-géographique a été plus qu'officielle. L'administration colonialiste a promulgué le décret du 25 octobre 1946 portant création de cinq assemblées provinciales et celui du 9 Novembre 1946 qui partage Madagascar en cinq provinces. L'objectif non avoué était alors de faire en sorte que la division de Madagascar aurait facilité la tâche d'anéantir les efforts de réunification des nationalistes pour asseoir les bases du mouvement en vue de l'indépendance. Car « il faut abattre le MDRM par tous les moyens ». Mais la menace n'a pas pesé sur les élections législatives comme le montre les résultats dans les trois circonscriptions.

Tableau n°3

Centre		Côte EST		Côte Ouest	
Suffrages exprimés	49862	Suffrages exprimés	40913	Suffrages exprimés	41153
Ravoahangy	44101	Rabemananjara	28227	Raseta	21745
Ralaimihoatra	5718	Velonjara Pierre	12619	Totolehibe	19014
Andriamorazafy	35	Divers	67	Rabehasy	394
Rambelason	8				

Source Pierre Boiteau

Selon Boiteau, « en dépit de ces manœuvres et des pressions frénétiques exercées par l'administration colonialiste, le MDRM obtient 71% des voix pour l'ensemble de l'île ». La victoire de Rabemananjara, démontra que le MDRM n'est pas un parti des « Hovas ». Celui-ci étant un Betsimisaraka venu intégrer le mouvement. Les calomnies et les critiques virulentes lancées à l'encontre du MDRM n'ont pas réussi à le supplanter dans toutes les circonscriptions. Ravoahangy a obtenu 90% des suffrages exprimés dans son fief électoral ; Rabemananjara 68% et Raseta 53%.

Spacensky donne les résultats à sa manière.

Tableau n°4

	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	taux d'abstention
Centre	109102	50199	49913	49,34
Ouest	54983	41871	41153	23,84
Est	81800	41971	40913	48,63

Source Alain Spacensky

Spacensky fait remarquer que la fréquence des votes avait jeté le trouble dans l'esprit des électeurs indigènes, et les candidats MDRM l'exploitaient en rejetant le slogan « plus voter, moins cela change ». Mais cette forte proportion d'abstention expliquerait peut-être déjà que beaucoup d'électeurs seraient restés indifférents au nationalisme et au mouvement indépendantiste.

Cette nouvelle victoire électorale du MDRM n'a fait qu'empirer la situation politique. Et attiser la colère des colonialistes qui cherchaient des alibis pour empêcher la tenue du premier congrès national du parti prévu le 30 mars 1947 et noyauter le mouvement jusqu'à la base à travers des expéditions que se livrèrent les hommes du Padesm accompagnés de

miliciens dans les villages de la côte Est. L'unique objectif était de procéder à la dissolution du MDRM et à l'arrestation de ses dirigeants. Ces agissements se sont répercutés sur l'organisation des élections sénatoriales qui n'ont jamais eu lieu à cause des événements de 1947 au cours desquels les militants du MDRM furent pourchassés à travers la Grande Ile, mise à feu et à sang par les troupes françaises. Le bilan des tueries et des désastres est indescriptible : plus d'un million de morts selon certaines estimations, des maisons et villages entiers rasés ou saccagés, des emprisonnements arbitraires, des viols et autres exécutions inhumaines.

Après de longues procédures juridiques et des débats parlementaires houleux, après les événements du 29 mars 1947, l'Assemblée française a enfin pris la décision de suspendre les poursuites judiciaires à l'encontre des députés Raseta, Ravoahangy et Rabemananjara.

De 1948 à 1956, le Comité de Solidarité de Madagascar a mené, de son côté, une campagne pour l'amnistie des prisonniers. Raseta libéré du bagne de Calvi et astreint à résider dans les Alpes maritimes, tout comme Rabemananjara détenu à Nosy Lava puis transféré à Marseille. La loi d'amnistie a été enfin promulguée le 27 mars 1956.

II-1-3 La marche vers l'indépendance

Qualifiée de « rébellion » par les colonialistes, les événements de 1947 n'étaient qu'une série historique de l'évolution politique internationale d'après guerre et de la prise de conscience des peuples coloniaux de la nécessité d'une indépendance réelle et effective. Grâce à l'opinion publique internationale par le biais de grandes instances transnationales comme l'ONU ou des réunions d'envergure comme la conférence de Bandoeng en 1955, la donne politique à l'échelle mondiale a complètement changé. En effet, les pays dit métropolitains ont dû abandonner certaines politiques jugées trop restrictives. Notamment dans l'organisation des élections. Aussi, aux élections de 1951 comme celles de 1956, Stanislas Rakotonirina a vu passer le nombre de ses voix de 56 000 à 89 000. Il fut dès lors le premier maire de Tananarive. Depuis, nombreux ont été les partis politiques nouvellement constitués à participer aux élections. A l'exemple du Comité d'Entente et l'Action politique de Stanislas Rakotonirina, entre autres.

« Le gouvernement français, souligne Boiteau, constate qu'un geste politique est devenu indispensable. Ce sera en décembre 1956, la levée de l'état de siège institué depuis près de dix ans. Puis la loi cadre ».

Il s'agit d'une loi et de son décret d'application du 4 avril 1957 instituant « un Conseil de gouvernement » sous l'autorité du Haut-commissaire et accroissant les pouvoirs des assemblées locales. Fait nouveau à l'époque: le nombre des provinces est passé de 5 à 6. Majunga autrefois rattachée à Diégo Suarez est devenue une province à part entière. Au demeurant, il existait un problème de relation entre les institutions : le conseil gouvernemental n'est pas responsable devant l'Assemblée représentative mais devant le Haut-commissaire qui représente encore la Métropole. Toutefois, cela n'a pas affecté la ferveur des indépendantistes qui ont presque gagné les élections provinciales du 31 mars 1957.

L'assemblée représentative, au cours de la session du novembre 1957, a été saisie de quatre motions qui réclament l'indépendance de Madagascar. A tel point que le vice-président du conseil du gouvernement Philibert Tsiranana a été convaincu qu'il était temps d'abandonner la loi cadre dépassée par le contexte qui a prévalu à l'époque. Une telle position fut soutenue à la conférence de Caire par les membres de la délégation malgache.

Depuis, les évènements allaient se précipiter. Les 2, 3 et 4 mai 1958 a eu lieu à Tamatave, suite à l'appel de l'Union Nationale des Intellectuels et Universitaires malgaches, un « congrès de l'indépendance » dont l'un des initiateurs fut Richard Andriamanjato, lequel fut devenu le parti AKFM ou Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara. Tsiranana avait créé, lui aussi, son propre parti politique, le Parti Social Démocrate, qui n'était pas encore représenté au Congrès.

Le 28 septembre 1958, le premier référendum a été organisé à Madagascar sur la participation ou non à la communauté française. A cette époque, il y eut 2 150 478 inscrits et 1 782 467 votants. Le OUI l'emportait avec 1 361 301 voix contre 391 166 pour le NON. Le taux d'abstention estimé a été de l'ordre de 18,5%.

En fait, cette victoire du OUI ne peut être que le reflet de la politique menée par Raseta et Ravoahangy qui voulaient un Etat malgache libre et indépendant au sein de l'Union française. C'est pourquoi les partisans du NON ont été acculés par les électeurs et le taux d'abstention moyennement faible.

Une victoire encore renforcée par la venue du Général De Gaulles à Tananarive qui a confirmé l'indépendance de la Grande Ile et qui a également plébiscité Philibert Tsiranana à la tête de la République de Madagascar le 14 octobre 1959. La véritable indépendance politique a été proclamée le 26 juin 1960.

II-2 Les données électorales

Dans ce chapitre, nous allons voir et décrire la chronologie des élections à Madagascar. Le second volet porte sur les données électorales dans le district d'Antananarivo Avaradrano.

II-2-1 Chronologie des élections

Après l'obtention de l'indépendance en 1960, les élections se sont multipliées suivant les prescriptions constitutionnelles. Pendant la première République, le Parti Social Démocrate (PSD) a complètement dominé l'arène politique malgache, sauf à Antananarivo où le parti AKFM, le grand opposant de l'époque, restait invincible.

Aux élections législatives du 4 septembre 1960, il y eut 2 435 787 inscrits et 1 876 627 suffrages exprimés, soit un taux d'abstention de 25,27%.

Le 30 mars 1965 ont eu lieu les élections présidentielles : il y avait 2 521 216 votants sur les 2 583 051 inscrits et un taux d'abstention de 2,39%. La grande mobilisation menée par le PSD dans l'ensemble du territoire a fait que les électeurs ont manifesté un intérêt particulier au jeu électoral. Tout comme aux élections législatives du 8 août 1965 qui affichait un taux d'abstention de 6,16%. Il y avait 2 444 690 suffrages exprimés sur 2 605 373 inscrits. Le tableau suivant nous montre l'évolution des inscrits et des votants dans les élections communales et législatives d'Antananarivo ville.

Tableau n°5

	1959 municipales	1960 Législatives	1964 municipales	1965 législatives	1969 municipales
Inscrits	82934	103799	117727	109419	111688
Votants	42200	67900	61302	88416	92958
Taux d'abstention	49,11	34,58	47,92	19,19	16,77

Source Commune d'Antananarivo ville

Cette régression du taux d'abstention observé dans la capitale s'explique par le niveau important de la conscience politique de la population tananarivienne.

Le bon déroulement des élections durant la première République reflète la stabilité politique. Toutefois, les événements de 1971 dans le sud et ceux de mai 1972 ont fragilisé le régime de Tsiranana dont la chute fut irréversible. Situation pareille pour le nouveau régime socialiste qui, après deux décennies d'existence, s'effondra par suite des mouvements des forces vives en 1991. Le référendum du 18 août 1992 a annoncé le début de la IIIème République, suivi par une série d'élections :

- Elections présidentielles à deux tours : 25 novembre 1992 et 1993.
- Elections législatives du 4 juillet 1993
- Elections présidentielles du 29 décembre 1996
- Référendum du 17 mai 1998
- Elections communales du 14 novembre 1999
- Elections provinciales de 2000
- Elections sénatoriales du 18 mars 2001

Une remarque s'impose sur la participation électorale. Le taux de participation est toujours élevé pendant les consultations électorales organisées après le succès des mouvements populaires ; en effet, dans la capitale, il est près de 70% à l'issue du référendum du 18 août 1992, près de 53% lors du référendum du 17 mai 1998, plus de 80% lors des présidentielles du 25 novembre 1993. Le taux de participation est très fort dans les villes les plus importantes qu'en milieu rural.

II-2-2 les données électorales dans le district d'Antananarivo Avaradrano

Le district d'Antananarivo Avaradrano est composé de 14 communes. Les activités agricoles y sont prédominantes. Il compte quelques 170 000 électeurs dont la répartition présente une grande disparité. La commune d'Ankadikely Ilafy dispose le plus grand nombre d'électeurs avec 42 451, soit près du quart de l'effectif total. Viennent ensuite la commune de Sabotsy Namehana avec 20 897 électeurs et la commune d'Alasora avec 10 914. Celle de Viliahazo ne compte que 1 266 électeurs. Les tableaux suivants donnent les résultats des quatre dernières élections :

Tableau n°6

Référendum 04 avril 2007

Commune	Inscrits	Votants	Blanc et nul	suffrage exprimé	taux de participation	Taux d'abstention
Ambohimalaza						
Ambohimangakely						
Talata Volonondry	10794	5335	312	5023	49,43	50,57
Ambohimanga Rova	8063	3734	280	3454	46,31	53,69
Sabotsy Namehana	26897	8095	441	7654	30,1	69,9
Viliahazo	1266	717	59	609	56,54	43,46
Alasora						
Anjeva Gara	4101	1964	87	1877	47,89	52,11
Ambohimanambola	6661	2557	169	2368	38,9	61,1
Ankadinandriana	6853	2869	199	2670	41,8	58,2
Manandriana	2387	1258	66	1192	52,7	47,3
Fiaferana	2903	1259	72	1187	43,37	56,63
Ankadikely Ifafy	42451	11214	612	10602	26,42	63,58
Masindray	4837	1679	108	1571	34,71	65,29
TOTAL	117213	40681	2405	38207	32,67	67,33

Source district d'Avaradrano

L'incompréhension de la teneur du référendum a entraîné un fort taux d'abstention. Partout dans le district, presque la moitié des électeurs ne sont pas venus s'exprimer. Ils ignorent le texte constitutionnel qui, pourtant, est fondamental dans la gestion de la République. Il y a encore le problème de l'éloignement géographique des bureaux de vote par rapport aux villages très dispersés en milieu rural si bien qu'il faut du temps pour les électeurs pour les rejoindre. En effet, pour un électeur rural, aller voter pour une Constitution qu'on ignore ne vaut pas la chandelle. D'autant plus que plus d'un croit que le « oui » l'emporte toujours sur le « non » à l'issue des référendums à Madagascar. Une croyance largement répandue non seulement dans ce district d'Avaradrano mais aussi partout ailleurs. Même dans les grands centres urbains, comme Antananarivo. Le prochain référendum que le pouvoir de transition actuelle devra organiser risque, en effet, de connaître la même situation pour la même raison. Le facteur climat influence également le comportement des électeurs, notamment en milieu rural, où les voies de communications sont souvent des sentiers battus.

Aussi, les consultations électorales organisées en périodes de pluies ne suscitent-elles pas l'enthousiasme des électeurs

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23
SEPTEMBRE 2007
Tableau n°7

Communes	Inscrits	Votants	Blanc et Nul	Suffrage exprimé	Taux de participation	Taux d'abstention
Ambohimalaza	6408	2440	178	2265	38,57	61,43
Ambohimangakely	31144	6004	476	5528	19,27	80,73
Talata Volonondry	10984	5459	498	4961	49,69	50,31
Ambohimanga Rova	8163	3654	439	3215	44,76	55,24
Sabotsy Namehana	27827	6643	697	5960	23,87	76,13
Vilihazo	1313	918	85	853	69,91	39,09
Alasora	18028	4377	518	4087	24,27	75,73
Anjeva Gara	4158	1824	182	1662	43,86	56,14
Ambohimanambola	6571	3131	23	108	47,64	52,36
Ankadinandriana	6964	2913	184	2729	41,82	58,18
Manandriana	2412	1256	83	1174	52,07	47,93
Fiaferana	2879	1506	82	1424	52,3	47,7
Ankadikely Ilafy	43615	8687	832	7855	19,91	80,09
Masindray	4915	1674	163	1511	34,05	65,95
TOTAL	175381	50486	4440	43332		

Source district d'Avaradrano

Le taux d'abstention est également élevé, notamment dans les communes proches de la capitale malgré les élections de proximité. Le nombre pléthorique des candidats a laissé les électeurs dans l'embarras de choix. Beaucoup d'entre eux sont inconnus du public. Ce qui explique l'indifférence de bon nombre d'électeurs.

ELECTIONS CONSEILLERS 12 DECEMBRE 2007

Tableau n°8

Communes	Inscrits	Votants	Blanc et Nul	Suffrage exprimé	Taux de participation	Taux d'abstention
Ambohimalaza	6526	3197	115	3082	48,92	51,08
Ambohimangakely	31797	9373	983	8737	29,48	70,52
Talata Volonondry	11153	6454	320	6134	57,87	42,13
Ambohimanga Rova	8210	4794	874	3920	58,35	41,65
Sabotsy Namehana	28734	12720	487	13311	44,56	45,44
Vilihazo	1325	921	144	921	69,51	40,49
Alasora	12270	8521	464	8057	4664	53,36
Anjeva Gara	4126	1735	656	2079	42,03	57,97
Ambohimanambola	6944	3737	544	3193	53,82	46,18
Ankadinandriana	7075	4729	112	4617	68,84	31,16
Manandriana	2458	1674	151	1513	68,1	31,9
Fiaferana	3439	1919	73	1846	55,8	44,2
Ankadikely Ifafy	45207	12421	1187	11234	27,48	72,52
Masindray	5060	3001	141	2860	59,31	40,69
TOTAL	174324	75196	6251	71504		

Source district d'Avaradrano

ELECTION MAIRES 12 DECEMBRE 2007

Tableau n°9

Communes	Inscrits	Votants	Blanc et Nul	Suffrage exprimé	Taux de participation	Taux d'abstention
Ambohimalaza	6521	3197	129	3068	49,03	50,97
Ambohimangakely	31789	9360	472	8888	29,44	70,56
Talata Volonondry	11251	6481	257	6200	57,94	42,06
Ambohimanga Rova	8204	4793	718	4075	58,42	41,58
Sabotsy Namehana	28933	12812	385	12427	44,28	55,72
Vilihazo	1373	923	93	830	69,77	30,23
Alasora	18492	8519	351	8168	46,07	53,93
Anjeva Gara	4128	1737	582	1155	42,08	57,92
Ambohimanambola	7128	3738	144	3594	52,44	47,56
Ankadinandriana	7054	4728	75	4653	67,03	38,97
Manandriana	2458	1673	180	1513	68,08	31,92
Fiaferana	3450	1922	75	1847	57,88	44,2
Ankadikely Ifafy	45257	12413	103	11350	27,42	72,58
Masindray	5060	3001	98	2903	59,90	40,10
TOTAL	181098	75297	3662	70671	52,12	48,45

Source district d'Avaradrano

Lors des élections communales, on a observé une nette évolution du taux de participation. La raison est simple : les candidats sont des issus des communes. Ils ne sont pas étrangers aux électeurs.

Elections présidentielles du 03 décembre 2008
Tableau n°10

Communes	Inscrits	Votants	Blanc et Nul	Suffrage exprimé	Taux de participation	Taux d'abstention
Ambohimalaza	6294	4360	90	4270	69,4	30,6
Ambohimangakely	30392	16484	372	16112	55,22	44,78
Talata Volonondry	10829	8372	253	6119	81	19
Ambohimanga Rova	8126	6040	218	5822	74,37	25,68
Sabotsy Namehana	26741	16334	404	15930	26,23	73,77
Vilihazo	1305	1048	31	1017	80,3	19,7
Alasora	17836	10979	356	10441	61,5	38,5
Anjeva Gara	4152	2998	58	2940	72,2	27,8
Ambohimanambola	6588	4871	133	4538	73,93	24,07
Ankadinandriana	6860	4798	140	4658	69,94	30,06
Manandriana	2431	1882	54	1828	77,41	22,59
Fiaferana	2922	2098	58	2040	71,8	28,2
Ankadikely Ifafy	43808	21764	477	21287	49,68	50,32
Masindray	4995	3567	120	3447	71,41	28,59
TOTAL	173279	105595	2764	100449		

Le taux d'abstention a connu une régression dans certaine commune. Sauf à Sabotsy Namehana et à Ankadikely Ifafy.

Dans la circonscription d'Antananarivo ville, l'abstention est également très significative. Les campagnes électorales omniprésentes dans tous les quartiers ne résolvent pas le problème.

Lors des élections législatives du 23 septembre 2007, le résultat se présente comme suit dans le IVème arrondissement :

Sur les 141 969 inscrits, il n'y a eu que 34 367 votants, soit 107 129 abstentions ou 75,60% des électeurs inscrits.

Au niveau national, sur les 7 317 790 inscrits, seulement 4 531 946 électeurs ont voté, soit 38,06%.

Les électeurs doivent être libres de décider s'ils veulent jouir de leur droit de vote ou s'ils préfèrent s'abstenir. Dans un système démocratique, cette assertion est valable. Toutefois, elle pourrait avoir des conséquences imprévisibles dans l'évolution politique d'un pays donné.

Un taux d'abstention trop élevé conduit tôt ou tard, à une instabilité politique, ou à une modification de l'échiquier politique en faveur des opposants au pouvoir.

En France, lors des élections du 15 mars 2008-premier tour des élections régionales- le taux d'abstention à l'échelon national dépasse les 53% ; 60 à 79% dans les villes rurales et entre 30 à 50% dans les villes urbaines. Une telle situation a donné l'avantage aux partis politiques de l'opposition française par rapport au parti du pouvoir. Et d'après les analystes politiques, cela va se répercuter sur les prochaines élections, notamment les présidentielles. En effet, ils prévoient déjà une possible alternance politique.

Un électeur sur deux juges, en effet, inutile de se déplacer pour voter. Pour les candidats qui doivent passer au second tour sont obligés d'intensifier leur campagne électorale afin de séduire encore plus les abstentionnistes ou les indécis.

Pour le cas de Madagascar, les tergiversations des dirigeants de la transition actuelle qui n'ont pas de ligne politique réelle risquent encore d'accentuer le phénomène d'abstention. L'organisation des élections en vue d'instituer une Assemblée Constituante n'est pas appréciée par l'ensemble de la classe politique qui voit un subterfuge visant à masquer l'incompétence et le manque de qualification de la part des décideurs politiques. De même, un référendum mal conçu et décidé dans un contexte de flottement politique et d'une manière unilatérale n'incite pas la conviction des électeurs pris en tenailles par la politique politicienne. Bien des analystes politiques projettent déjà une abstention massive qui remettrait en cause la mise en place de la IVème République dont les contours restent toujours flous à défaut d'un débat national sur la nature de la Constitution à soumettre à la consultation populaire.

Partie III : Abstentionnisme électoral : facteurs et impacts sur les pratiques politiques

Dans le premier chapitre seront examinés les différents facteurs de l'abstention : économiques, sociaux et surtout politiques. Le second chapitre analyse les impacts de l'abstentionnisme sur la vie politique à Madagascar. Et enfin, le troisième chapitre porte essentiellement sur l'étude prospective de l'abstention.

III-1 Facteurs de l'abstention

Le district d'Antananarivo Avaradrano est à 80% rural. Cette ruralité peut être en elle l'un des facteurs déterminants de l'abstention. On en distingue bien d'autres tels que le niveau d'instruction et le taux d'alphabétisation, l'éloignement géographique des bureaux de vote par rapport au lieu du domicile de l'électeur, la crise économique, la démagogie électorale.

III-1-1 Ruralité et Abstention

On rétorque le plus souvent aux paysans que leur situation sociale est moins ouverte à la modernité. Ceci est dû à l'absence d'infrastructures suffisantes et de communication. Les routes précaires et difficiles d'accès ne permettent pas la circulation des biens et personnes. Notamment sur le plan administratif. Un paysan qui habite à Ankadinandriana ou à fieferana, ou encore à Viliahazo, a du mal à rejoindre le centre du district qui se trouve à Nanisana, dans la capitale. par exemple, pour constituer les dossiers administratifs en cas de perte de carte d'identité nationale. Un autre paysan habitant à Anjeva-Gare ou Talata-volonondry n'a pas du tout le moyen ni le temps d'aller au tribunal d'Anosy pour disposer d'une ordonnance électorale au cas où son nom n'est pas porté sur la liste électorale. Le manque de communication et d'information limite, il va de soi, la connaissance et la compréhension objective du contexte politique et social qui prévaut. A tel point que les ruraux se trouvent sous-informés par rapport aux urbains surinformés.

En effet, dans beaucoup de communes rurales du district, il n'y a point de journaux. Les paysans se contentent d'écouter la radio si le temps leur permet à cause de leur emploi du temps des travaux agricoles, ou regarder la télévision au cas où il y a de l'électricité.

La politique est tout simplement l'apanage de quelques personnes privilégiées par les partis politiques.

Les jeunes paysans constituent la cible des partis politiques, mais pour une raison ou une autre, ils sont majoritaires à sécher l'urne. Fins observateurs des luttes politiques intestines entre les dirigeants locaux, ils n'ont pas pris la peine d'aller voter, ignorant de facto leur droit de vote.

III-1-2 Niveau d'instruction

Cet autre facteur peut être lié à la ruralité. L'observation est telle que dans le milieu rural, la scolarisation est dépendante du nombre d'établissements scolaires existant. Pendant la IIème République, grâce à la politique de démocratisation de l'enseignement, beaucoup de fokontany possède une école primaire publique ; nombreux ont été les firaisam-pokontany, l'équivalent des communes et arrondissements, à se doter d'un Collège d'enseignement secondaire. Sauf pour le lycée dont le nombre est plus que limité. Dans tout le district d'Antananarivo-Avaradrano, il n'existe qu'un seul lycée appartenant à l'Etat, le lycée Andrianampoinimerina. Biens d'autres établissements privés ont vu le jour, mais ils sont implantés dans les communes en voie d'urbanisation et à forte densité de population. Le taux de scolarisation et d'alphabétisation peut être dans ce sens, un facteur non négligeable. Les jeunes qui ont quitté l'école avant l'âge majeur se multiplient d'année en année, excepté le cas des villes mi-urbanisées comme Sabotsy-Namehana et Ankadikely-Ilafy où la densité scolaire est bien plus supérieure qu'ailleurs.

Aussi, très soucieux de la chose politique et très peu initiés au civisme, ils considèrent le vote comme un acte secondaire. Les données électorales précitées démontrent clairement que le taux d'abstention reste prépondérant parmi les jeunes. En effet, la population rurale est composée en majorité par des jeunes de moins de 30ans. Selon la prévision d'un responsable de la commune rurale de Sabotsy-Namehana, le taux d'abstention est nettement plus élevé dans les communes périurbaines comme Ankadikely-Ilafy, Sabotsy-Namehana et Alasora : il est respectivement de 80,08% ; 76,13% et 75,73% lors des législatives du 23 septembre 2007.

III-1-3 L'éloignement géographique

Ce troisième facteur pèse également sur le taux d'abstention. La difficulté de circulation ajoutée à l'éloignement des villages et hameaux et aux conditions climatiques peut conditionner les résultats des élections. Car, à Madagascar les élections sont souvent organisées en période de pluies et de cyclones. Ils sont donc comme un obstacle majeur pour les électeurs. Se rendre dans un bureau de vote devient, en effet une action impossible, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Il faudrait une bonne dose de volonté pour effectuer le devoir électoral.

Un cas historique qui mérite d'être signalé est celui qui se passait en Angola lors des élections présidentielles du 19 décembre 1992. Pour relier les zones inaccessibles par les routes ou entourées de champs de mines, la voie aérienne constituait la seule possibilité de transport. Il fallait malgré ces difficultés lancer un gigantesque pont aérien, qui fut en fait la plus grande opération hélicoptérée civile de l'histoire des Nations-Unies. Les appareils utilisés : une flotte de 40 hélicoptères transportant d'énormes quantités de matériel et des milliers de personnes entre les héliports et les bureaux de vote. A ces 40 hélicoptères, on ajoute un Antonov 26, trois Hercules C-130 et six avions légères. Chose fort surprenante : l'Angola encore en guerre civile mais se voulant être un pays démocratique a pu bénéficier de l'aide onusienne et de la reconnaissance internationale. Où en est-on pour Madagascar actuellement ?

III-1-4 Crise économique et démagogie électorale

Le contexte économique marqué par une forte inflation et une décroissance causée par la crise sociale peut influencer sur les résultats électoraux. La montée des prix sur le marché et la dévaluation progressive de la monnaie locale par rapport aux devises étrangères affectent l'économie en générale et le niveau de vie des ménages en particulier. La montée en flèche des prix et le faible taux d'augmentation des salaires ont fait que l'opinion publique ne suit plus les discours politiques démagogiques. La croissance économique n'est qu'une croissance théorique qui est contredit par le vécu quotidien de la majorité des ménages. Selon des estimations macroéconomiques, le seuil de survie de la population malgache ne dépasse même pas les 200 dollars par an. Ce décalage entre les rapports officiels et les conditions de vie réelle des foyers malgaches concourt tôt ou tard au renforcement de l'abstention. Cas similaire pour la démagogie électorale. Les meneurs de propagande, les staffs politiques et les

médias engagés s'évertuent à faire connaître à l'électorat toute une gamme de programmes électoraux qui font rêver les plus crédules et les partisans zélés.

Mais comme les partis politiques et les candidats en lice, portés par leurs désirs de conquérir le pouvoir ou se faire représenter dans les différentes institutions, cherchent à imposer dans l'inconscient des électeurs des idéaux démocratiques par le biais des discours démagogiques et trompeurs. La preuve, en dépit de multiples campagnes pour le lancement du Madagascar Action Plan (MAP) par les hommes du régime Ravalomanana, l'effet escompté ne s'est pas produit. Au contraire, c'est la chute du pouvoir qui est arrivée. La performance électorale antérieure du parti TIM est réduite à néant. Des analystes avancent que le taux d'abstention observé lors des dernières échéances électorales l'a emporté sur le projet de société du MAP.

En conclusion, l'hypothèse d'un reflux de l'abstention aux prochaines élections n'est pas à écarter, vu le contexte sociopolitique et économique qui prévaut à Madagascar : inflation alarmante, recrudescence du chômage engendrée par l'influence des faits exogènes (cas de l'AGO), tiraillements entre différents partis et groupements politiques, insécurité urbaine et rurale de plus en plus intense et dangereuse, conflits internes au sein des forces armées, agissements des religieux, gouvernement fragile, médiatisation à l'extrême de l'opposition,....

III-2 Aspects de l'abstention

L'abstention n'est pas un phénomène nouveau. Partout dans le monde, des observations ont confirmé que l'abstention est un fait inhérent à toutes les élections. Quels en sont les aspects ? Quelles mesures devrait-on prendre pour réduire le taux d'abstention ?

III-2-1 Les impacts proprement dits

Fait politique, caractéristique des élections, l'abstention a des répercussions sur le plan psychosociologique et interpersonnel.

D'abord, l'abstention est l'expression politique de la haine pour les mensonges et les faux espoirs véhiculés par les dirigeants et les politiques qui ne se manifestent qu'en période

électorale. Les slogans destinés à attirer une certaine clientèle politique sont pour les abstentionnistes des phraséologies pompeuses et trompeuses malgré leur attirance. Les multiples interventions médiatiques, les visites porte-à-porte, la distribution des tracts, les conférences publiques ne font que développer l'indifférence vis-à-vis de la chose politique. Puis, il y a cette réticence ou cette attitude des électeurs qui préfèrent boycotter les urnes et tourner le dos aux candidats, dans la plupart des cas, inconnus et parachutés. En fait, il s'agit d'une véritable méfiance vis-à-vis de la compétence et de la personnalité de certains candidats qui présentent des projets extravagants et irréalisables.

On peut ainsi considérer l'abstention comme un apolitisme manifeste et conséquent. Il traduit l'échec du pluralisme et du système démocratique basé sur les élections libres. La notion même de démocratie est mise en cause si une grande partie du peuple ne participe pas aux élections ou ne fait pas valoir le droit de voter. La démocratie participative demeure et reste une expression dénuée de sens.

III-2-2 Réduction du taux d'abstention

Avant tout, il importe de parler de l'importance de l'inscription électorale, car, c'est le point de départ de toute élection. Dans la pratique, les responsables des collectivités renouvellent annuellement la liste électorale suivant l'effectif de la population. Et ce sans aucune considération politique. Toutefois, on constate un phénomène de non-inscription qui peut poser un double problème du point de vue du fonctionnement de la démocratie.

D'une part, un nombre important des citoyens est mis en marge du processus électoral ; un électeur sur cinq n'est pas enregistré sur la liste électorale et n'est pas en mesure d'exercer son droit de vote.

D'autre part, il y a défaillance des institutions chargées de confectionner des listes électorales définitives avant la tenue des élections, soit à cause de l'incompétence dans l'établissement de fiches fiables, soit suite à une stratégie délibérée de manipulation de l'ensemble du corps électoral pour des raisons purement politiques. Une manipulation frauduleuse des listes consistant à l'élimination d'électeurs dans les circonscriptions où le candidat du pouvoir en position défavorable.

Pour qu'il y ait une démocratie véritable, il faudrait également trouver les moyens adéquats de réduire le taux d'abstention. L'entreprise s'avère difficile, politiquement parlant,

mais pourtant, les autorités publiques, les partis politiques et les associations membres de la société civile devront s'y faire afin de pérenniser le système électoral.

Parmi ces moyens, on peut citer : le renforcement en permanence du civisme des citoyens sans attendre les élections ; la mise en place d'une politique d'incitation à la participation électorale qui est un gage de légitimité et de stabilité, la sensibilisation des citoyens sur l'intérêt des élections ; développement d'une culture politique non partisane. L'enjeu sera d'amener les abstentionnistes dans l'isoloir.

III-3 Etude prospective de l'abstention

D'une manière générale, on distingue deux genres d'abstention. La première marque le désintérêt des structures électorales et de la vie démocratique. Elle concerne surtout les plus démunis- la classe des pauvres- qui ne disposent pas de la « culture politique » pour savoir les enjeux des élections. Et aussi, les jeunes générations qui ne voient pas en quoi les élections sont utiles pour leur avenir. Une telle situation présente inéluctablement un danger pour la démocratie. La seconde peut être qualifiée d' « abstention critique », caractéristique d'une partie des intellectuels.

III-3-1 Sanction politique et défiance

Sécher les urnes, refuser d'aller voter, renoncer volontairement au devoir électoral, autant d'expressions qui expliquent le phénomène d'abstention. Aussi, on peut le considérer comme une sanction infligée à l'encontre des partis politiques qui, trop peu soucieux du train de vie quotidienne des ménages, n'arrivent pas à convaincre une partie de l'électorat. Pris comme des aventuriers à la recherche d'un trésor caché quelque part, les hommes politiques essaient de tenter leur chance pour arriver au pouvoir ou faire partie des membres des institutions politiques.

L'abstention peut également traduire la défiance d'une frange de la population. En effet, elle soupçonne les politiques pour avoir proposé des programmes trop idéalistes et trompeurs. Les débats politiques engagés ici et là, à travers les medias, intéressent peu les personnes non partisans ou non militantes. A cela s'ajoutent les éternels changements de positions dictés par des intérêts non avoués des politiciens et décevantes pour les non

politiques qui ont, eux aussi, leur raison. C'est une lassitude non seulement à l'égard des politiques et idéologies dont le fondement échappe aux personnes non initiées mais aussi une réponse à la trahison des élus qui ne tiennent pas compte des propositions qu'ils ont vulgarisées lors des propagandes électorales

III-3-2 Une opposition massive

Les scrutins qui se répètent comme c'est le cas en 2007, créent un sentiment de ras le bol pour une partie importante de la population. Le taux d'abstention a atteint lors du référendum du 4 avril 2007, un niveau record : 67,53%. Du jamais vu dans les annales du district d'Avaradrano. Ce chiffre, un réel indicateur politique révélateur, laisse entrevoir que les élections n'intéressent qu'une frange de la population. L'engouement observé en 2002 en faveur de Ravalomanana Marc et de son parti TIM s'est transformé en un rejet de la politique officielle. Ce rejet massif du référendum justifie le discrédit de l'équipe au pouvoir. C'est la réaction électorale d'une opposition passive.

III-3-3 Résignation

Mais le phénomène d'abstention peut être aussi interprété d'une autre manière : une résignation. Il s'agit d'une attitude typiquement malgache.

On laisse les autres voter quel que soit le résultat : victoire du oui au référendum, victoire d'un candidat présumé élu au premier tour, victoire des candidats de la mouvance présidentielle.

Un tel mode de pensée encore très courant en milieu rural va en contresens de la démocratie dite participative. L'acte de voter est minimisé si bien qu'il n'est pas surprenant de constater le poids de l'abstention par rapport à la participation électorale. On peut parler ici d'aversion pour la politique, c'est-à-dire que la majorité de la population ne veut pas prendre part à la politique, ni participer aux élections, ni encore s'engager en quoi que ce soit. Il s'agit d'une sorte d'opinion publique globalement négative vis-à-vis des activités et structures politiques. L'opinion est un fait indéniable, dit-on.

Cette résignation ou fatalité joue, par conséquent, en faveur de la minorité agissante qui ne veut qu'une toute petite différence de voix pour gagner les élections selon la règle de majorité absolue. Et en défaveur d l'opposition. C'est ce qui est arrivé à chaque échéance électorale. Pour ce qui est de la variation des inscrits sur la liste électorale, s'agit-il d'une manipulation politique volontaire perpétrée par les responsables de l'enrôlement électoral ? Avec le changement opéré au niveau de la gestion administrative depuis 2009, personne n'est en mesure de fournir aucune autre explication plausible. Toutefois, on peut avancer une hypothèse selon laquelle les agents administratifs chargés d'établir les listes électorales sont des éléments politiques au service du pouvoir en place. Aussi, pour le référendum, ont-ils intérêt à ce que le nombre des inscrits soit élevé puisqu'il s'agit d'une élection primordiale pour le régime. Cas pareil pour les élections présidentielles dans la mesure où c'est le statut du candidat proposé par le parti Etat TIM qui en jeu : un surnombre d'inscrits présente d'énormes avantages, non seulement à l'échelle locale mais aussi et surtout sur le plan national. Les autres élections législatives et communales qui ne sont que des élections de proximité mettent en compétition des candidats issus des formations politiques présentes, le jeu en vaut la chandelle, car l'objectif des agents administratifs consiste à manipuler les listes électorales à l'avantage des candidats du régime ou proches du régime.

Le nombre croissant des suffrages non exprimés (blanc ou nul) laisse penser qu'il dissimule une réaction politique de certains électeurs. Pour la plupart, ils sont des personnes n'ayant pas appartenu à un quelconque parti politique et dont l'objectif serait de brouiller la donne électorale. Dire que ceux- là même ne comprennent pas l'enjeu politique des élections n'est pas vrai. Le taux d'abstention est relativement important presque partout dans le district. Il est très élevé dans les communes périurbaines malgré les campagnes électorales menées en permanence sur le terrain et à travers les médias. Avec en tête la commune d'Ankadikely-Ilafy, la commune de Sabotsy-Namehana, celle d'Ambohimangakely, la commune d'Alasora et la commune d'Ambohimanga-Rova.

Conclusion générale

L'abstentionnisme en milieu rural est bel et bien une réalité électorale qui pourrait modifier les enjeux politiques dans la conquête du pouvoir. Bien des partis politiques trouvent des avantages dans la compétition. D'autres perdent leur notoriété et sont menacés de disparaître pour la simple raison qu'ils sont confrontés à des problèmes d'ordre organisationnel, financier et surtout psychologique. Une solution s'impose pour que les électeurs prennent conscience de l'importance des scrutins. Outre l'insertion des non-inscrits sur les listes électorales, la mobilisation de la population lors des consultations électorales constitue un moyen majeur pour faire reculer le désintérêt et réinstaurer la confiance à l'égard du système démocratique.

La participation active des citoyens est, dans ce sens, une condition sine qua non de la bonne marche de la démocratie et de l'assurance de la stabilité politique. Elle permettrait sans nul doute le reflux progressif de l'abstention et la « démarginalisation » d'une partie de la population. Et encore faudrait-il l'associer à un vaste programme de réformes structurelles à court et moyen terme, en particulier économiques, lesquelles auront des retombées positives sur la vie des ménages et sur l'environnement social de la commune ou de la région. Car selon, l'économiste Keynes, à long terme, nous serons tous morts.

Le manque de citoyenneté et de civisme demeure quand même un fléau auquel les autorités locales devront remédier. Conséquence directe et tangible de cette situation : les contribuables ne s'acquittent pas de leurs obligations fiscales, certaines personnes s'adonnent au vandalisme et n'accordent aucune importance aux biens sociaux. Pour le cas de la commune rurale de Sabotsy- Namehana, par exemple, le taux de pression fiscale ne dépasse pas les 5% en dépit de la sensibilisation intensive entreprise chaque année. L'éducation citoyenne pourrait être bénéfique pour la commune sur le plan financier. Car, sans une rentrée fiscale régulière et une stabilité politique, le développement local ne serait pas possible.

TABLE DES MATIERES

Généralités.....	1
Objectifs généraux.....	4
Problématique.....	4
Hypothèses	5
Méthodologie	5
I-1 Légitimité et légalité du pouvoir en question	8
I-1-1 Sémantique de la légitimité.....	11
I-1-2 La légalité par rapport à la légitimité	12
I-2-2 Pouvoir et autorité	14
I-2-3 les institutions politiques.....	16
I-3 le pluralisme politique	19
I-3-1 les partis politiques.....	19
I-3-2 Démocratie et opinion publique	21
PARTIE II : Statistique électorale	
II-1 Historique des élections à Madagascar	26
II-1-1 Presse et politique	26
II-1-2 Les premières élections.....	28
II-1-3 La marche vers l'indépendance	33
II-2 Les données électorales.....	35
II-2-1 Chronologie des élections	35
II-2-2 les données électorales dans le district d'Antananarivo Avaradrano.....	36
Partie III Abstentionnisme électoral : facteurs et impacts sur les pratiques politiques	
III-1 Facteurs de l'abstention	42
III-1-1 Ruralité et Abstention.....	42
III-1-2 Niveau d'instruction	43
III-1-3 L'éloignement géographique.....	44
III-1-4 Crise économique et démagogie électorale	44
III-2 Aspects de l'abstention	45
III-2-1 Les impacts proprement dits.....	45

III-2-2 Réduction du taux d'abstention	46
III-3 Etude prospective de l'abstention	47
III-3-1 Sanction politique et défiance.....	47
III-3-2 Une opposition massive.....	48
III-3-3 Résignation	48
Conclusion générale	50
QUESTIONNAIRE.....	44

BIBLIOGRAPHIE

- 1- « *L'idée de légitimité* » BASTID (P), Ed PUF, 1967, Paris
- 2- « *Contribution à l'histoire de la nation malgache* », BOITEAU (P) Ed sociales, 1958, Paris
- 3- « *Question agraire à Madagascar. Administration et paysannat de 1895 à nos jours* », Ed L'Harmattan, 1979, Paris
- 4- « *L'insurrection des Menalamba* », Ellis (S), Ed Kartahala, 1998, Ambozontany-
- 5- « *Qu'est ce que la démocratie ?* », Fondation Friedrich Ebert Stiftung , *KMF CNOE* 2008 , Antananarivo
- 6- « *Le référendum* », Michelle Guillaume- Hofnung, PUF 1994, Paris
- 7- « *Economie internationale* », Krugman(P), Ostfeld(M), Capelle-Blancard (G), Croget (M), Ed nouveaux horizons (7^e édition) 2006, Paris
- 8- « *La République malgache* », Pascal (R), Ed Berger .Levault , 1965, Paris
- 9- « *Les systèmes politiques démocratiques* » Nguyen(L.M), Ed Ledrappier, 1987, Paris
- 10- « *Résurgence d'une nation, Madagascar 2002, 30 semaines de crise* » Pesle (N), Ed justice et foi, 2004, Antananarivo
- 11- « *Madagascar 1845, documents politiques et diplomatiques* » Rabemananjara(R.W), Ed l'Harmattan 1996, Paris
- 12- « *Padesm et luttes politiques. Madagascar de la fin de 1^{ère} guerre mondiale à la formation du PSD* », Randriamaro(R), Ed Karthala, 1997, Ambozontany
- 13- « *Les événements de 1991 à Antananarivo , changement régime politique à Madagascar* », Razafimpahanana(B), Ed librairie mixte, 1994 Antananarivo
- 14- « *Madagascar 50ans de vie politique, de Ralaimongo a Tsiranana* » , Spacensky(A), nouvelle éditions latines, 1970, paris
- 15- « *Le doux et l'amer* »
« *Madagascar au tournant du millénaire* », Urfer (S), Ed Foi et justice, 2003 , Antananarivo
- 16- du même auteur « *l'espoir et le doute* », Urfer (S), Ed foi et justice, 2006,
- 17- du même auteur « *la crise et le rebond* » *Après 50 ans d'Indépendance malgache*. Ed Foi et Justice, 2010
- 18- « *Economie et société* » (traduction par T.Klamouski) , Weber (M), Ed Flammarion, 2006, Paris

Ouvrages généraux, documents et rapports officiels

- 1- « *Le métier du sociologue, préalables épistémologique* », Bourdieu (P), Ed universitaire, 1966, Paris
- 2- « *Science politique, éléments de sociologie politique* », Chagnollaud (D), Ed Dalloz, 2000, Paris
- 3- « *Initiation à la pratique sociologique* », Champagne (P), Ed Dunod, 1990, Paris
- 4- « *Qui gouverne ?* » Dahl (R), Ed A.Colin, 1961, Paris
- 5- « *Introduction à la sociologie* », Duvignaud (J), Ed Gallimard, 1966, Paris
- 6- « *La sociologie. Notions de base* », Fitcher (J .M), Ed universitaire, 1966, Paris
- 7- « *L'abstentionnisme électoral en France* », Lancelot (A), Ed A.Colin, 1968
- 8- « *Rapport du Développement humain* », CHOIX, PNUD, 1992
- 9- « *Rapport Commune Urbaine d'Antananarivo sur les élections (2002) et rapport du district Avaradrano sur les élections (2009)* »

Liste des tableaux

	Page
1- Elections du 18 novembre 1945	30
2- Elections du 6 juin 1946	31
3- Elections du 10 novembre 1946	32
4- Elections du 10 novembre 1946	32
5- Elections de 1959 à 1969	35
6- Référendum du 4 avril 2007	37
7- Elections législatives du 23 septembre 2007	38
8- Elections des conseillers municipales du 12 décembre 2007	39
9- Elections des maires du 12 décembre 2007	39
10- Elections présidentielles du 3 décembre 2008	40

Liste des acronymes

TIM	:	Tiako i Madagasikara
PSD	:	Parti social-démocrate
VSV	:	Vy Vato Sakelilka
FCE	:	Fianarantsoa- Côte Est
CGT	:	Confédération Générale des Travailleurs
RIM	:	Rassemblement pour l'Indépendance de Madagascar
PDM	:	Parti démocrate de Madagascar
MDRM	:	Mouvement pour la Rénovation de Madagascar
PADESM	:	Parti des déshérités de Madagascar
AKFM	:	Antokon'ny Kongresin'ny Fahalovantenan'i Madagasikara
AREMA	:	Avant- Garde pour la Revolution Malgache
MAP	:	Madagascar Action Plan
AGOA	:	African Growth and Opportunity Act

Résumé

L'abstentionnisme électoral est un phénomène politique observé partout dans le monde. Il résulte d'un ensemble de faits sociaux et politiques qui influencent les comportements électoraux d'une grande partie des électeurs non-conformistes méprisants les valeurs démocratiques véhiculées par les partis politiques et cautionnées par les dispositions constitutionnelles.

Aussi, l'abstention notoire et manifeste constatée après la proclamation des résultats des élections, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, apparaît-elle comme une réaction politique passive, une résignation pour une frange de la population électorale, ou encore comme une aversion pure et simple pour tout ce qui est politique. Une sorte d'opposition politique latente qui désoriente la nouvelle équipe au pouvoir.

Dans le cas du district d'Avaradrano, le taux d'abstention varie entre 60% et 70% selon la proximité de la commune par rapport au centre urbain. Dans les communes où la ruralité est plus accentuée, bien des facteurs sont à l'origine de l'abstention, tels que l'éloignement géographique des bureaux de vote, le manque d'information, le climat, la démagogie électorale...

Au fait, la démocratie est loin d'être effective, notamment en milieu rural pour de multiples raisons. Les politiques doivent s'en rendre compte et changer en conséquence leur stratégie électorale pour les prochaines échéances électorales.

Glossaire

1-Différenciation : résultat de l'action de différencier.

2-Pluralisme politique : conception politique qui admet la pluralité, la diversité des opinions, des tendances politiques et idéologiques.

3-Communication langagière : Communication basé sur l'oralité et le jeu du langage pour convaincre un groupe individus

4-Légitimiste démocratique : courant d'idée consistant à défendre la légitimité résultant du vote majoritaire.

5-Parthénogénèse : le fait de se reproduire par soi même ou par le fait lui-même sans aucune intervention extérieure.

6-Acte additionnel : une sorte d'accord complémentaire qui s'ajoute à une convention initiale.

7-Vote non discriminatoire : Vote universel. Vote qui n'admet aucune exclusion.

DIRECTEUR DE MEMOIRE

Mr.RAMANDIMBIARISON

Jean Claude

Professeur titulaire

Rubrique épistémologique

Sociologie politique et sociologie électorale

Titre

ABSTENTIONNISME ELECTORAL
EN MILIEU RURAL

Cas du district d'Antananarivo-Avaradrano